MINISTERE DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI **Un Peuple - Un but - Une Foi**

UNIVERSITE DE BAMAKO

FACULTE DE MEDECINE DE PHARMACIE ET D'ODONTO-STOMATOLOGIE (F.M.P.O.S)

Année académique : 2004-2005

Alchornea cordifolia. SCHMACH (EUPHORBIACEAE): REVUE DES ACTIVITES BIOLOGIQUES ET L'ETUDE DE LA TOXICITE.

THESE

Présentée et soutenue publiquement le......Décembre 2004 devant la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto – Stomatologie par

Mamadou TRAORE

Pour obtenir le grade de Docteur en Pharmacie (DIPLOME D'ETAT)

JURY

Président :

Professeur Amadou DIALLO Docteur Yaya COULIBALY

Membre:

Docteur Rokia SANOGO

Co – Directrice thèse : **Directeur de Thèse:**

Docteur Elimane MARIKO

MINISTERE DE L'EDUCATION
UNIVERSITE DE BAMAKO

REPUBLIQUE DU MALI Un Peuple - Un but - Une Foi

FACULTE DE MEDECINE DE PHARMACIE ET D'ODONTO-STOMATOLOGIE (F.M.P.O.S)

Année académique : 2004-2005 N°.......

Alchornea cordifolia. SCHMACH (EUPHORBIACEAE): REVUE DES ACTIVITES BIOLOGIQUES ET L'ETUDE DE LA TOXICITE.

THESE

Présentée et soutenue publiquement le......Décembre 2004 devant la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto – Stomatologie par

Mamadou TRAORE

Pour obtenir le grade de Docteur en Pharmacie (DIPLOME D'ETAT)

JURY

▶ Président :
 ▶ Membre :
 ▶ Co – Directrice thèse :
 ▶ Docteur Yaya COULIBALY
 ▶ Docteur Rokia SANOGO
 ▶ Directeur de Thèse :
 ▶ Docteur Elimane MARIKO

FACULTE DE MEDECINE, DE PHARMACIE ET D'ODONTO-STOMATOLOGIE ANNEE UNIVERSIATAIRE 2004 - 2005

ADMINISTRATION:

Doyen: MOUSSA TRAORE -PROFESSEUR

1er ASSESSEUR : MASSA SANOGO - MAITRE DE CONFERENCES

2ème ASSESSEUR : GANGALY DIALLO - MAITRE DE CONFERENCES AGREGE

SECRETAIRE PRINCIPAL : **YENIMEGUE ALBERT DEMBELE** – MAITRE DE CONFERENCES AGREGE AGENT COMPTABLE : **MADAME COULIBALY FATOUMATA TALL** – CONTROLEUR DES FINANCES

LES PROFESSEURS HONORAIRES

Mr Alou BA Ophtalmologie

Mr Bocar Sall Orthopédie Traumatologie – Secourisme

Mr Souleymane SANGARE Pneumo – phtisiologie

Mr Yaya FOFANA Hématologie Mr Mamadou L TRAORE Chirurgie Générale

Mr Balla COULIBALY Pédiatrie

Mr Mamadou DEMBELE Chirurgie Générale Mr Mamadou KOUMARE Pharmacognosie

Mr Mohamed TOURE Pédiatrie

Mr Ali Nouhoum DIALLO Médecine interne Mr Aly GUINDO Gastro – Entérologie

LISTE DU PERSONNEL ENSEINGNANT PAR DER & PAR GRADE

D.E.R. CHIRURGIE ET SPECIALISTES CHIRUGICALES

1. PROFESSEURS

Mr Abdel Karim KOUMARE Chirurgie Générale Mr Sambou SOUMARE Chirurgie Générale

Mr Abdou Alassane TOURE Orthopédie – Traumatologie, **Chef de D.E.R.**

Mr Kalilou OUATTARA Urologie

Mr Amadou DOLO Gynéco Obstétrique

Mr Alhousseini Ag MOHAMED O.R.L.

2. MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

Mr Abdoulaye DIALLO Ophtalmologie
Mr Djibril SANGARE Chirurgie Générale
Mr Abdel Kader TRAORE dit DIOP Chirurgie Générale

Mr Abdoulaye DIALLO Anesthésie – Réanimation

Mr Gangaly DIALLO Chirurgie Viscérale

3. MAITRES DE CONFERENCES

Mme SY Aïda SOWv Gynéco – Obstétrique Mr Salif DIAKITE Gynéco – Obstétrique

4. MAITRES ASSISTANTS

Mme DIALLO Fatimata S DIABATE Gynéco – Obstétrique Mr Mamadou TRAORE Gynéco – Obstétrique

Mr Sadio YENA Chirurgie Générale et Thoracique

Mr Filifing SISSOKO Chirurgie Générale
Mr Issa DIARRA Gynéco – Obstétrique
Mr Youssouf COULIBALY Anesthésie – Réanimation

Mr Samba Karim TIMBO ORL Mme TOGOLA Fanta KONIPO ORL

5. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Mme Diéneba DOUMBIA Anesthésie/ Réanimation

Mr Mamadou L DIOMBANA Stomatologie

Mr Sékou SIDIBE Orthopédie Traumatologie
Mr Abdoulaye Diallo Anesthésie – Réanimation
Mr Tiéman COULIBALY Orthopédie Traumatologie

Mme TRAORE J THOMAS Ophtalmologie

Mr Nouhoum ONGOIBA Anatomie & Chirurgie Générale

Mr Zanafon OUATTARA Urologie

Mr Zimogo Zié SANOGO Chirurgie Générale

Mr Adama SANGARE Orthopédie – Traumatologie

Mr Sanoussi BAMANI Ophtalmologie Mr Doulaye SACKO Ophtalmologie

Mr Ibrahim ALWATA Orthopédie – Traumatologie

Mr Lamine TRAORE Ophtalmologie

Mr Mady MAKALOU Orthopédie – Traumatologie

Mr Aly TEMBELY Urologie

Mr Niani MOUNKORO Gynécologie – Obstétrique

Mr Tiemoko D COULIBALY Odontologie Mr Souleymane TOGORA Odontologie

Mr Mohamed KEITA ORL

D.E.R DE SCIENCES FONDAMENTALES

1. PROFESSEURS

Mr Daouda DIALLO Chimie Générale & Minérale

Mr Siné BAYO Anatomie-Pathologie – Histoembryologie

Mr Amadou DIALLO Biologie

Mr Moussa HARAMA Chimie Organique

Mr Ogobara DOUMBO Parasitologie – Mycologie

2. MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

Mr Yénimégué Albert DEMBELE Chimie Organique

Mr Anatole TOUNKARA Immunologie **Chef de D.E.R**

Mr Amadou TOURE Histoembryologie

Mr Flabou BOUGOUDOUGOU Bactériologie – Virologie

3. MAITRES DE CONFERENCES

Mr Bakary M CISSE Biochimie
Mr Abdourahamane S MAIGA Parasitologie
Mr Adama DIARRA Physiologie
Mr Mamadou KONE Physiologie
Mr Massa SANOGO Chimie Analytique

4. MAITRES ASSISTANTS

Mr Mahamadou CISSE Biologie
Mr Sékou F M TRAORE Entomologie médicale

Mr Abdoulaye DABO Malacologie, Biologie Animale

Mr Abdourahamane TOUNKARA Biochimie

Mr Ibrahim I MAIGA Bactériologie – Virologie

Mr Moussa Issa DIARRA
Mr Amagana DOLO
Mr Kaourou DOUCOURE
Mr Bouréma KOURIBA
Biophysique
Parasitologie
Biologie
Immunologie

Mr Souleymane DIALLO
Mr Cheik Bougadari TRAORE
Mr Lassana DOUMBIA
Bactériologie – Virologie
Anatomie – Pathologie
Chimie Organique

5. ASSISTANTS

Mr Mounirou BABY Hématologie Mr Mahamadou A THERA Parasitologie

Mr Mangara M BAGAYOGO Entomologie Moléculaire Médicale
Mr Guimogo DOLO Entomologie Moléculaire Médicale
Mr Abdoulaye TOURE Entomologie Moléculaire Médicale
Mr Djibril SANGARE Entomologie Moléculaire Médicale

Mr Mouctar DIALLO Biologie Parasitologie

Mr Boubacar TRAORE Immunologie
Mr Bokary Y SACKO Biochimie

D.E.R. DE MEDECINE ET SPECIALITES MEDICALES

1. PROFESSEURS

Mr Abdoulaye Ag RHALY Médecine Interne
Mr Mamadou K TOURE Cardiologie
Mr Mahamane MAIGA Néphrologie

Mr Baba KOUMARE

Psychiatrie, **Chef de D.E.R**Navaga TRAORE

Mr Moussa TRAORE Neurologie
Mr Issa TRAORE Radiologie
Mr Mamadou M KEITA Pédiatrie

Mr Hamar A TRAORE Médecine Interne Mr Dapa Aly DIALLO Hématologie

Mr Moussa Y MAIGA Gastro – entérologie – Hépatologie

2. MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

Mr Toumani SIDIBE Pédiatrie

Mr Bah KEITA Pneumo – Phtisiologie

Mr Boubacar DIALLO Cardiologie

Mr Somita KEITA Dermato – Leprologie Mr Abdel Kader TRAORE Médecine Interne

Mr Siaka SIDIBE Radiologie

3. MAITRES ASSISTANTS

Mr Mamadou DEMBELE Médecine Interne

Mr Mamady KANE

Mme Tatiana KEITA

Pédiatrie

Mme TRAORE Mariam SYLLA

Prédiatrie

Mr Adama D KEITA

Radiologie

Mme SIDIBE Assa TRAORE

Mme Habibatou DIAWARA

Radiologie

Endocrinologie

Dermatologie

4. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Mr Bou DIAKITE Psychiatrie

Mr Bougouzié SANOGO Gastro – entérologie

Mr Saharé FONGORO
Mr Bakoroba COULIBALY
Mr Kassoum SANOGO
Cardiologie
Mr Seydou DIAKITE
Cardiologie
Mr Mahamadou B CISSE
Mr Arouna TOGORA
Psychiatrie

Mme DIARRA Assétou SOUCKO Médecine Interne

Mr Boubacar TOGO Pédiatrie
Mr Mahamadou TOURE Radiologie
Mr Idrissa A CISSE Dermatologie
Mr Mamadou B DIARRA Cardiologie

Mr Anselme KONATE Hépato Gastro – Entérologie Mr Moussa T DIARRA Hépato Gastro – Entérologie

Mr Souleymane DIALLO Pneumologie Mr Souleymane COULIBALY Psychologie

Mr Daouda K MINTA Maladies Infectieuses
Mr Soungalo DAO Maladies Infectieuses

5. ASSISTANT

Mr Cheick Oumar GUINTO Neurologie

D.E.R DES SCIENCES PHARCEUTIQUES

1. PROFESSEURS

Mr Boubacar Sidiki CISSE Toxicologie

Mr Gaoussou KANOUTE Chimie analytique, **Chef de D.E.R.**

2. MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

Mr Ousmane DOUMBIA Pharmacie Chimique

3. MAITRES DE CONFERENCES

Mr Boulkassoum HAIDARA Législation
Mr Elimane MAROKO Pharmacologie

4. MAITRES ASSISTANTS

Mr Bénoit KOUMARE

Mr Drissa DIALLO

Chimie Analytique

Matières Médicales

Mr Alou KEITA Galénique
Mr Ababacar I MAIGA Toxicologie
Mr Yaya KANE Galénique

5. ASSISTANTS

Mme Rokia SANOGO Pharmacognosie
Mr Saïbou MAIGA Législation

Mr Ousmane KOITA Parasitologie Moléculaire

D.E.R DE SANTE PUBLIQUE

1. PROFESSEUR

Mr Sidi Yaya SIMAGA Santé Publique, **Chef de D.E.R.**

2. MAITRE DE CONFERENCES AGREGE

Mr Moussa A MAIGA Santé Publique

3. MAITRE DE CONFERENCES

Mr Sanoussi KONATE Santé Publique

4. MAITRES ASSISTANTS

Mr Bocar G TOURESanté PubliqueMr Adama DIAWARASanté PubliqueMr Hamadoun SANGHOSanté PubliqueMr Massambou SACKOSanté PubliqueMr Alassane A DICKOSanté Publique

5. ASSISTANTS

Mr Samba DIOP Anthropologie Médicale

Mr Seydou DOUMBIA Epidémiologie Mr Oumar THIERO Biostatistique

CHARGES DE COURS & ENSEIGNANTS VACATAIRES

Mr N'Golo DIARRA
Mr Bouba DIARRA
Bactériologie
Mr Salikou SANOGO
Physique
Mr Boubacar KANTE
Galénique
Mr Souleymane GUINDO
Gestion

Mme DEMBELE Sira DIARRA

Mathématiques

My Modiba DIARRA

Nutrition

Mr Modibo DIARRA Nutrition

Mme MAIGA Fatoumata SOKONAHygiène du MilieuMr Mahamadou TRAOREGénétiqueMr Yaya COULIBALYLégislation

ENSEIGNANTS EN MISSION

Pr Doudou BA Bromatologie
Pr Babacar FAYE Pharmacodynamie
Pr Eric PICHARD Pathologie Infectieuse

Pr Mounirou CISSE Hydrologie Pr Amadou Papa DIOP Biochimie



DEDICACES

Au nom de Dieu, le clément ; le Miséricordieux!

Je dédie ce travail à:

Mes parents:

Monsieur Abdoulaye N'golo TRAORE, Madame TRAORE Haoussa OUOLOGUEM et feue ma mère Mèba OUOLOGUEM paix à son âme.

Vous m'avez donné le jour et vous m'avez accompagné dans mes premiers pas. Aujourd'hui, je suis le fruit de vos efforts et de toute votre attention. Soyez infiniment remerciés. Sachez que je vous aime profondément et que vous suis reconnaissant.

Que Dieu, le clément, le Miséricordieux, accorde à vous qui êtes de ce monde une longue vie et sa grâce à ceux ou celles qui nous ont quittés Amen.

Mes pères:

Messieurs Gaoussou N'Golo TRAORE, Hamidou N'Golo TRAORE et feu Sidiki N'Golo TRAORE.

Vous m'avez aider, soutenu et conseillé pendant les périodes difficiles. Cette thèse est le résultat de vos soutiens indéfinissables. Sachez que vous êtes irremplaçables dans ma vie . soyer infiniment remerciés.

Que Dieu, le clément, le Miséricordieux, accorde à vous qui êtes de ce monde une longue vie et sa grâce à ceux ou celles qui nous ont quittés Amen Mes Tantes:

Anne Marie CARVALHO et Aminata SAMAKE vous avez été plusqu'une mère

puisse le bon Dieu vous accorder une longue vie.

Mes frères et sœurs:

Seydou SECK, N'golo TRAORE, Sidiki TRAORE, Adama TRAORE, Oumar

TRAORE, Niagalé TRAORE dite Bagnini, Aïssata TRAORE dite Tenin,

Ousmane TRAORE dit Tonton, Ali TRAORE, Nouhoum TRAORE et la petite

Mèba TRAORE.

Vous êtes l'une de mes principales raisons de vivre.

Ma femme:

Mariam Boubacar Fodé Bengaly DIALLO, merci de m'avoir accompagné

jusqu'à la concrétisation de ce travail. Saches que je t'aime profondément, que

Dieu, le clément, le miséricordieux bénisse notre union.

Mes neveux et nièces;

Mes cousins et cousines ;

Mes oncles et tantes;

Mes grands parents (paix aux âmes des disparus).

Mon fils:

Seydou TRAORE aujourd'hui Dieu à exaucé nos prières, merci pour tes

bénédictions tu es le digne fils de ton père. Que Dieu, le clément, le

Miséricordieux te donne une longue vie.

Monsieur Cheick Torade DIALLO et sa famille :

Vous avez été plus qu'un conseillé, particulièrement vous monsieur DIALLO, vous avez été un guide, un père réel. Puisse le bon Dieu nous guider dans la voie qu'il aura choisi.

1

Tous mes amis d'enfance et du lycée;

Toutes les autres connaissances dont les noms n'ont pas figuré sur cette liste ; Mon pays, le Mali.

MENTION SPECIALE

A Monsieur Lacine DIABATE

Vous m'avez accueilli, aidé et accompagné, moralement et financièrement tout

au long de ce travail. Vous m'avez appris la fraternité, l'unité et l'humanité.

Que Dieu tout puissant, le clément, le Miséricordieux vous protège, merci

infiniment.

A Monsieur N'golo TRAORE:

Cher grand frère grâce à ta disponibilité, à ta compétence, à ton amour

fraternel, j'ai pas connus les difficultés de la saisie et de la finition de ce travail

qui est aussi le votre.

A l'équipe qui gagne : Boubacar B DIARRA, Sadia DIARRA, Abdoul Fatah

TRAORE, Lamine KONATE.

A la promotion 97 (LAKCC);

A la famille NIARE au Point-G;

A Madame NIARE Hassanatou OUOLOGUEM;

A Madame Mah HAÏDARA;

Au Docteur Kabinè DIANE, merci pour la confiance que vous avez placé en

moi.



REMERCIEMENTS

A mes collègues du DMT :

Aïssata DIALLO, Aminata KEÏTA dite Mimi, Judith; Amadou DIALLO, Sory DIALLO, Yaya TOGOLA.

Au personnel du DMT;

Au personnel de l'animalerie du CNAM;

Au Docteur Rokia SANOGO et son mari le Docteur Sergio GIANI pour leur soutien et disponibilité ;

Au Docteur Elimane MARIKO pour votre aide et votre disponibilité tout au long de l'élaboration de ce document ;

A madame DIALLO Hawa OUOLOGUEM;

A tous mes enseignants à la Faculté de Médecine, Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPOS) de Bamako.

A Monsieur Lacine DIABATE Agent Comptable de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;

A tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin pour la réalisation de ce document.

AUX MEMBRES DE JURY

A notre Maître et présiden,t de jury :

Le professeur Amadou DIALLO agrégé en biologie, entomologiste médicale et vétérinaire, chef du D.E.R de science fondamentale. Chargé de cours à la FMPOS.

Pour l'honneur que vous nous faites par la spontanéité avec laquelle vous avez accepté de présider ce jury ;

Pour le privilège d'avoir bénéficier de votre enseignement et vos conseils ; pour l'amabilité de votre accueil.

Veuillez accepter cher Maître, l'expression de notre profonde admiration.

A notre Maître et membre de jury :

Docteur Yaya COULIBALY spécialiste en parasitologie et gestion pharmaceutique.

Chargé de cours de legislation à la FMPOS.

Les enseignements que nous avons reçu de vous nous honorent. Bien plusqu'un Maître pour nous, vous avez su à chaque fois nous encourager et nous apprendre la grandeur d'esprit, l'humilité.

Recevez cher Maître le témoignage de notre reconnaissance.

A notre Maître et co-directrice de thèse :

Docteur Rokia SANOGO PHD en Pharmacognosie.

Chargé de cours à la FMPOS.

Vous nous avez appris le sens de la rigueur dans le travail.

Votre grande bonté, votre générosité, votre disponibilité ainsi vos qualités intellectuelles nous honorent.

Nous vous remercions pour tous vos enseignements.

Recevez cher Maître toute notre reconnaissance et profond respect.

A notre Maître et Directeur de Thèse :

Le Docteur Colonel Elimane MARIKO Maîtres de conférences en Phamacologie.

Chargé de cours à la FMPOS.

Chargé de missions au Ministère des Forces Armées et des Anciens Combattants.

Votre grande bonté, votre simplicité, votre générosité et votre amour pour le travail bien fait nous honorent.

Nous vous remercions pour tous vos enseignements.

Recevez cher Maître toute notre reconnaissance et notre profonde gratitude.

LEXIQUE DES ABREVIATIONS

cp/j: comprimé par jour

CI₅₀: Concentration Inhibitrice 50

DMT : Département de Médecine Traditionnelle

 DL_{50} : Dose Létale 50

 $H_2O:$ Eau

g: grammeh: heure

INRSP: Institut National de Recherche en Santé Publique

IM: Intra - MusculaireIV: Intra - VeineuseIP: Intraperitonéale

j: jour

kg: kilo gramme

MGG: May Grumwald Giemsa

MTA: Médicament Traditionnel Amélioré

μl: micro litre

μg: micro gramme

mg: *milligramme*

ml: millilitre minute

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

PO: Per Os

%: pour cent

mg/kg: milligramme par kilo gramme

μg/g: micro gramme par gramme

ml/kg: millilitre par kilogramme

V: Volume

TABLE DES MATIERES

MOTIVATIONS DE LA RECHERCHE 5 OBJECTIFS : 6 1-OBJECTIFS SPECIFIQUES : 6 2-OBJECTIFS SPECIFIQUES : 6 TRAVAUX ANTERIEURS : 8 CHAPITRE 1 : RAPPELS SUR LE PALUDISME 8 1-DEFENITION 8 2-PHYSIOPATHOLOGIE 8 2.1-La chânte épidéniologique (Bryskier 1988) 8 2.1-La voie asexuée chez l'Homme (schizogonie) 10 2.2-1-La voie asexuée chez l'anophèle (sporogonie) 15 2.3-La répartition géographique : (Bryskier 1988, Muchet 1991) 17 2.4-La disminrésistante : (Tonze et Coll 1998) 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME : 18 4-ANTIPALUDIQUES UTLISES 19 4.1-Définition 19 4.2-Classification : 20 4.2-La Quinine : 21 4.2-La quinine : 21 4.2-La quinine : 21 4.2-La Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 4-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24
1-OBJECTHS SPECIFIQUES: 6 2-OBJECTHS SPECIFIQUES: 6 TRAVAUX ANTERIEURS: 8 CHAPITRE 1: RAPPELS SUR LE PALUDISME 8 1-DEFINITION. 8 2-PHYSIOPATHOLOGIE 8 2.1-La chaîne épidémiologique (Bryskier 1988). 8 2.2-La reproduction : (Gentilini, 1986, Bryskier 1988). 10 2.2-La voie asexuée chez l'Homme (schizogonie) 10 2.2-La voie sexuée chez l'anophèle (sporogonie): 15 2.3-La répartition géographique: (Bryskier 1988, Mouchet 1991). 17 3-La chimiorisistance: (Touze et Coll 1998). 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME: 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition. 19 4.2-Clasification: 20 4.2-La Quinine: 21 4.2-2-Les amino-4-Quinoleïnes: (OMS 1984) 23 4.2-2-Les amino-4-Quinoleïnes: (OMS 1984) 23 4.2-1-1-Chloroquine: 23 4-2-Charmacocinétique: (OMS 1984) 24 4-2-Pharmacocinétique: (OMS 1984) 24 4-2-Pharmacocinétique: (OMS 1984) 25 4-Contre indication de la chloroquine: 25
2-OBJECTIES SPECIFIQUES: 6 TRAVAUX ANTERIEURS: 8 CHAPITRE 1: RAPPELS SUR LE PALUDISME 8 1-DEFINITION. 8 2-PHYSIOPATHOLOGIE 8 2.1-La chaîne épidémiologique (Bryskier 1988). 8 2.2-La reproduction : (Gentilini, 1986, Bryskier 1988). 10 2.2-La voie sexuée chez l'Homme (schizogonie). 10 2.2-La voie sexuée chez l'anophèle (sporogonie). 15 2.3-La répartition géographique: (Bryskier 1988, Mouchet 1991). 17 2-4-La chimiorésistance : (Touze et Coll 1998). 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME: 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition. 19 4.2-Classification : 20 4.2-2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2-2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4-2-Classification : 23 4-2-Classification : 24 4-2-2-1-Chloroquine : 23 4-2-1-1-2 (Collocopuine : 23 4-2-1-1-2 (Collocopuine : 25 4-2-2-2-Chondicquine : 25 4-2-2-2-2-Amodiaquine : 25 4-2-2-1-
2-OBJECTIES SPECIFIQUES: 6 TRAVAUX ANTERIEURS: 8 CHAPITRE 1: RAPPELS SUR LE PALUDISME 8 1-DEFINITION. 8 2-PHYSIOPATHOLOGIE 8 2.1-La chaîne épidémiologique (Bryskier 1988). 8 2.2-La reproduction : (Gentilini, 1986, Bryskier 1988). 10 2.2-La voie sexuée chez l'Homme (schizogonie). 10 2.2-La voie sexuée chez l'anophèle (sporogonie). 15 2.3-La répartition géographique: (Bryskier 1988, Mouchet 1991). 17 2-4-La chimiorésistance : (Touze et Coll 1998). 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME: 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition. 19 4.2-Classification : 20 4.2-2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2-2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4-2-Classification : 23 4-2-Classification : 24 4-2-2-1-Chloroquine : 23 4-2-1-1-2 (Collocopuine : 23 4-2-1-1-2 (Collocopuine : 25 4-2-2-2-Chondicquine : 25 4-2-2-2-2-Amodiaquine : 25 4-2-2-1-
CHAPITRE 1: RAPPELS SUR LE PALUDISME 8 1-DEFINITION 8 2-PHYSIOPATHOLOGIE 8 2.1-La chaîne épidémiologique (Bryskier 1988) 8 2.2-La reproduction: (Gentilini, 1986, Bryskier 1988) 10 2.2.1-La voie asexuée chez l'Homme (schizogonie) 10 2.2.1-La voie sexuée chez l'Anophèle (sporogonie): 15 2.3-La répartition géographique: (Bryskier 1988, Mouchet 1991). 17 2.4-La chimiorésistance: (Touze et Call 1998) 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME 18 4.NATIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition 19 4.2-Classification 20 4.2.1-La Quinine: 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes: (OMS 1984) 23 4.2.1-Chloroquine: 23 a-Activité: (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique: (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique: (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique: (OMS 1984) 24 4.2.1-La mino-alcools: (OMS 1984) 25 e-Contre indication de la chloroquine: 25 4.2.3-Les amino-alcools: (OMS 1984) 27 4.2.3-Les Antifoliniques: (OMS 2000)
1-DEFINITION 8 2-PHYSIOPATHOLOGIE 8 2.1-La chaîne épidémiologique (Bryskier 1988) 8 2.2-1 a reproduction : (Gentilini, 1986, Bryskier 1988) 10 2.2.1-La voie asexuée chez l'Homme (schizogonie) 10 2.2.2-La voie sexuée chez l'anophèle (sporogonie) 15 2.3-La répartition géographique : (Bryskier 1988, Monchet 1991) 17 2.4-La chimiorésistance : (Touze et Coll 1998) 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition 19 4.2-Classification 20 4.2.1-La Quinine 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.1-La Olimine : 21 4.2.2-L'Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 c-Contre indication de la chloroquine : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 e-Lifets secondaires : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27
2-PHYSIOPATHOLOGIE 8 2.1-La chaîne épidémiologique (Bryskier 1988). 8 2.2-La reproduction : (Gentilini, 1986, Bryskier 1988) 10 2.2-La voie asexuée chez l'Homme (schizogonie) 10 2.2-La voie sexuée chez l'Homme (schizogonie) 15 2.3-La répartition géographique : (Bryskier 1988, Mouchet 1991) 17 2.4-La chimiorésistance : (Touze et Coll 1998) 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME : 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition 19 4.2-Classification : 20 4.2.1-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2-1-Chloroquine : 23 3-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3-Les Antifoliniques : (OMS 1984) 27 4.2.3-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000)
2.1-La chaîne épidémiologique (Bryskier 1988). 8 2.2-La reproduction : (Gentilini, 1986, Bryskier 1988). 10 2.2.1-La voie asexuée chez l'Anophèle (sporogonie). 15 2.3-La répartition géographique : (Bryskier 1988, Mouchet 1991). 17 2.4-La chimiorisistance : (Touze et Coll 1998). 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME : 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES. 19 4.1-Définition. 19 4.2-Classification : 20 4.2-1-La Quinine : 21 4.2-1-La Quinine : 21 4.2.1-La Quinine : 23 4.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999). 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984). 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984). 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984). 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984). 27 4.2.3-Les Antifoliniques : (OMS 1993). 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000). 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000). 29
2.2La reproduction : (Gentilini, 1986, Bryskier 1988) 10 2.2.1-La voie asexuée chez l'Homme (schizogonie) 10 2.2.2-La voie sexuée chez l'Anophèle (sporogonie) 15 2.3-La répartition géographique : (Bryskier 1988, Mouchet 1991) 17 2.4-La chimiorésistance : (Touze et Coll 1998) 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME : 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition 19 4.2-Classification : 20 4.2-1-La Quinine : 21 4.2.1-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2-I-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 24 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3-Les Antifoliniques : 27 4.2.3-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 200
2.2.1-La voie asexuée chez l'Homme (schizogonie) 10 2.2.2-La voie sexuée chez l'anophèle (sporogonie) 15 2.3-La répartition géographique : (Bryskier 1988, Monchet 1991) 17 2.4-La chimiorésistance : (Touze et Coll 1998) 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition 19 4.2-Classification 20 4.2.1-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 4.2.2-Amodiaquine : 25 4.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Le associations : (OMS 2000) 29 4.2.6-Les asmino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisnine et ses dérives 33 4.2.7-L'Arthemisnine et ses dérives 34 <tr< td=""></tr<>
2.2.1-La voie asexuée chez l'Homme (schizogonie) 10 2.2.2-La voie sexuée chez l'anophèle (sporogonie) 15 2.3-La répartition géographique : (Bryskier 1988, Monchet 1991) 17 2.4-La chimiorésistance : (Touze et Coll 1998) 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition 19 4.2-Classification 20 4.2.1-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 4.2.2-Amodiaquine : 25 4.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Le associations : (OMS 2000) 29 4.2.6-Les asmino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisnine et ses dérives 33 4.2.7-L'Arthemisnine et ses dérives 34 <tr< td=""></tr<>
2.2.2-La voie sexuée chez l'anophèle (sporogonie): 15 2.3-La répartition géographique : (Bryskier 1988, Mouchet 1991). 17 2.4-La chimiorésistance : (Touze et Coll 1998). 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME: 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES. 19 4.1-Définition. 19 4.2-Classification : 20 4.2.1-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.5-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7
2.3-La répartition géographique : (Bryskier 1988, Mouchet 1991)
2.4-La chimiorésistance : (Touze et Coll 1998) 17 3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME : 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition 19 4.2-Classification : 20 4.2-L-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-Composes 34
3-DIAGNOSTIC DU PALUDISME : 18 4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition. 19 4.2-Classification : 20 4.2.1-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3-La samino-alcools : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.5-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-L'Omposes 34
4-ANTIPALUDIQUES UTILISES 19 4.1-Définition 19 4.2-Classification : 20 4.2.1-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 e-La secondaires : 25 4.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations : (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-Composes 34
4.1-Définition 19 4.2-Classification : 20 4.2.1-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3-I-Méfloquine : 27 4.2.3-2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations : (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-Composes 34
4.2-Classification : 20 4.2.1-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-Composes 34
4.2.1-La Quinine : 21 4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984) 23 4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3.1-Méfloquine : 27 4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7-Composes 34
4.2.2.1-Chloroquine : 23 a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3.1-Méfloquine : 27 4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
a-Activité : (TRAORE 1999) 23 b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984) 24 c-Pharmacocinétique : (OMS 1984) 24 d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3.1-Méfloquine : 27 4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations : (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984)
c-Pharmacocinétique : (OMS 1984)
d-Indication : 25 e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3.1-Méfloquine : 27 4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
e-Contre indication de la chloroquine : 25 f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3.1-Méfloquine : 27 4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
f-Avantage : 25 g-Effets secondaires : 25 4.2.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3.1-Méfloquine : 27 4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
g-Effets secondaires : 25 4.2.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3.1-Méfloquine : 27 4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
4.2.2.2-Amodiaquine : 26 4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3.1-Méfloquine : 27 4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984) 27 4.2.3.1-Méfloquine : 27 4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
4.2.3.1-Méfloquine : 27 4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
4.2.3.2-Halofantrine : (OMS 1993) 28 4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000) 29 4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
4.2.5-Les associations: (OMS 2000) 29 4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes: 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique: 33 4.2.7.2-Composes 34
4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes : 32 4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives 33 4.2.7.1-Historique : 33 4.2.7.2-Composes 34
4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives334.2.7.1-Historique334.2.7.2-Composes34
4.2.7.1-Historique :
4.2.7.2-Composes
a.1-Formule chimique et nomenclature (Meshnick, 1991) :
a.2-Obtention
b-L'Artemether
b.1-Formule chimique et nomenclature :
b.2-Obtention:
c-L'Artesunate

c.1-Formule chimique et nomenclature (Plat, 1995) ;	35
c.2-Obtention	
4.2.7.3-Propriétés pharmacologiques des composes (Torok, 1992)	36
4.2.7.4-Mecanisme d'action (Browing, 1989; Bougnoux, 1993)	
4.2.7.5-Pharmacocinétique	
4.2.7.6-Présentations:	37
5-Prophylaxie	38
a-Collective	38
b-Individuelle :	
CHAPITRE 2 : RAPPEL SUR ALCHORNEA CORDIFOLIA	42
1-Botanique	
1.1-Position dans la systématique (Crète, 1965)	
1.2-Description botanique	
1.3-Habitat.	
1.4-Répartition:	
2-Utilisations en Medecine Traditionnelle	
3-CHIMIE	
CHAPITRE 3 : ACTIVITES BIOLOGIQUES DE ALCHORNEA CORDIFOLIA	
I-INTRODUCTION:	
1-Activités antiparasitaire	
1.1-Activités antipaludiques :	48
1.2-Autres activités antiparasitaires :	
2-Activités antimicrobiennes :	
3-Autres activités biologiques :	51
CHAPITRE 4: RAPPEL SUR L'ETUDE DE TOXICITE:	53
1-Etude de la Toxicité:	5.3
1.1-Toxicité par administration unique: Toxicité aiguë	
1.2-Toxicité par administration réitérée: Toxicité sub-aiguë et toxicité chronique	53
1.3-Détermination de la DL50:	
1.3.1-Définition:	
1.3.2-Différentes méthodes de détermination:	
1.3.2.1-Méthode de Dragstedt et Lang (Dragstedt et Lang, 1957)	
1.3.2.2-Méthode de Karber et Behrens:	
a-Principe:	
b-Manipulation:	
1.3.2.3-Méthode de Miller et Tainter (Valette, 1972)	
1.3.2.4-Méthode de Wilcoxon (Dupont,1970)	
a-Principe:	
b-Méthode:	
CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE :	
1-Matériel végétal :	
2-Matériel animal :	
3-PREPARATION DES EXTRAITS	
3.1-Décoction:	
3.2-Macération:	
4-Etude de la toxicité aiguë :	
4.1-Administration par voie orale	
4.2-Administration par la voie intra-peritonéale (I P)	
CHAPITRE 2: RESULTATS:	67

1-V oie orale :	67
2-Voie Intra-Péritonéale (IP) :	69
COMMENTAIRE ET DISCUSSIONS	
CONCLUSION	77
REFERENCE BIBLIOGRAPHIE	78
ANNEXE	82
LOCALISATION ET RESUME DE LA THESE	84
SERMENT DE GALIEN	86



1

INTRODUCTION

Au Mali, comme dans la plupart des pays en développement, près de 80% de la population a recours aux ressources de la médecine traditionnelle pour se soigner (Akererele, 1990). Cette médecine est la plus accessible en termes économiques, géographiques et culturels.

Depuis 1978, l'OMS a pris des dispositions pour une évaluation approfondie de l'efficacité des ressources de la médecine traditionnelle afin de faire face aux problèmes de santé de la majorité des populations des pays en voie de développement (WHO, 1978). Le Département de Médecine Traditionnelle (DMT), Centre Collaborateur de l'OMS, travaille depuis des années à la valorisation des ressources de la médecine traditionnelle au Mali, à la mise au point et à la production de Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA) à partir des recettes des thérapeutes traditionnels. Ces recherches scientifiques sont menées en vue de mieux exploiter les connaissances pharmacologiques du système traditionnel de soins dans le traitement des pathologies les plus fréquentes, comme le paludisme.

Parmi ces MTA, on note le Malarial 5 utilisé pour le traitement du paludisme. Ce paludisme qui, malgré les efforts déployés par l'OMS, demeure la première endémie mondiale, occasionnant plus de 2.000.000 de décès par an (WHO, 1996). Il reste encore aujourd'hui une priorité, non seulement de l'OMS, mais de tous les pays victimes de cette endémie.

Au Mali, le paludisme constitue la première cause de consultation et d'hospitalisation dans les centres de protection maternelle et infantile et dans les services de pédiatrie (Bouvier *et coll.* 1997). La mortalité et la morbidité liées au paludisme sont respectivement 14 et 15 % chez les sujets à risque constitués par les enfants de moins de dix ans et les femmes enceintes (Doumbo *et coll.* 2001).

La chloroquine recommandée comme médicament de première intention dans le traitement de l'accès palustre simple présente depuis quelques années des cas de résistances de *Plasmodium falciparum* (Doumbo *et coll.*, 2001). En effet des problèmes d'ordre thérapeutique se posent aujourd'hui notamment avec l'apparition des souches de *Plasmodium* résistantes aux antipaludiques de synthèse.

Il fallut dès lors réorienter la recherche antipaludique; les plantes médicinales constituent l'une des voies d'investigation alternative intéressante à l'image de la découverte de la quinine, de l'artémisinine et de leurs dérivés issus de plantes utilisées en médecine traditionnelle.

C'est dans ce cadre que le DMT continue de travailler à la formulation de nouveaux médicaments antipaludiques à base de plantes.

En médecine traditionnelle, le traitement du paludisme est essentiellement basé sur l'utilisation des recettes à base de plantes. La préparation se fait par macération, infusion ou décoction de plantes et parties de plantes dans l'eau. La recette est administrée en boisson, en bain corporel, en bain de vapeur ou en fumigation.

Parmi ces nombreuses plantes utilisées dans le traitement du paludisme, figure *Alchornea cordifolia*.(SCHMACH THONN.) MÜELL. ARG. (Euphorbiaceae). *Alchornea cordifolia* est une plante qui est très appréciée au Mali et dans la sous-région ouest africaine, seule ou en association avec d'autres plantes comme antipaludique, antidiarrhéique, antifongique, antibactérien, cicatrisant des plaies et bien d'autres utilisations. Une recherche récente menée au DMT a porté sur la phytochimie et l'évaluation de l'activité antipaludique de *Alchornea cordifolia* (Togola, 2002).

Dans la présente étude, il s'agit dans un premier temps de passer en revue la littérature scientifique pour faire le point de l'activité antipaludique et d'autres activités biologiques de la plante et dans un second temps d'évaluer la toxicité aiguë d'extraits aqueux de la plante par la détermination de la dose létale 50 (DL $_{50}$).

MOTIVATIONS DE LA RECHERCHE

La stratégie de l'OMS (2002-2005) s'est résolument engagée à la valorisation de la Pharmacopée Traditionnelle afin de pouvoir satisfaire aux besoins de santé des populations. Dans cette optique la sécurité d'utilisation doit être le critère primordial du choix des plantes médicinales.

Notre travail s'inscrit dans cette perspective et a été motive par :

- La volonté de promouvoir et de valoriser les plantes médicinales au Mali ;
- La nécessité de faciliter l'accès des populations aux médicaments à moindre coût compte tenu du coût élevé des médicaments conventionnels.
- La mise à la disposition des professionnels de la santé et du public des informations à jour et vérifiées sur les effets bénéfiques et nocifs des plantes médicinales par :
- * L'établissement d'une monographie sur Achornea cordifolia
- * La contribution à l'étude de la toxicité de *Achornea cordifolia* plante médicinale beaucoup utilisée au Mali et en Afrique.

5

OBJECTIFS:

1-Objectif général:

Promouvoir l'utilisation des plantes médicinale par la détermination de la toxicité des extraits aqueux des feuilles de *Alcornea cordifolia*.

2-Objectifs spécifiques :

- Passer en revue la littérature scientifique par rapport à l'activité antipaludique et d'autres activités biologiques de *Alchornea cordifolia*.
- Evaluer la toxicité aiguë des extraits aqueux des feuilles de *Alcornea* cordifolia par la détermination de la dose létale 50 (DL₅₀).

6

TRAVAUX ALERASS

TRAVAUX ANTERIEURS:

CHAPITRE 1:. RAPPELS SUR LE PALUDISME

1-Définition

- C'est une parasitose due à des hématozoaires du genre Plasmodium transmis par des moustiques femelles du genre Anophèles.
- C'est une maladie hemolysante (Fléau mondial la plus fréquente et la plus meurtrière).
- 42 % de la population mondiale vit en zone d'endémie palustre (101 pays infectés).
- 300-500 millions de nouveau cas avec 2 a 3 millions de victimes par an.
- En France 800 cas palustres d'importations.

2-Physiopathologie

2.1-La chaîne épidémiologique (Bryskier 1988)

4 espèces de Plasmodiums sont Pathogènes chez l'Homme:

- Plasmodium falciparum, agent de la fièvre tierce dont la description la plus fidèle est qu'il est petit résistant et mortel. Il est le plus répandu en zone chaude. Sa longévité est en moyenne de 2 mois et atteint exceptionnellement 1 an;
- Plasmodium vivax des zones tempérées chaudes dont la durée de vie est de 3 à 4 ans.
- Plasmodium malaria localisé dans les foyers tropicaux et vivant jusqu'à
 20 ans.
- Plasmodium ovale, rare.

En zone d'endémie palustre, le réservoir est constitué, non pas par les sujets malades, mais par les enfants autochtones peu immuns et porteurs de gamétocytes.

La transmission est assurée par la piqûre nocturne et indolore de l'anophèle femelle, dont il existe de très nombreuses variétés. L'adage des épidémiologistes « pas d'anophèle pas de palus » doit être modulé par le fait qu'en milieu urbain et tout particulièrement s'il existe une climatisation, il n'y a pas non plus de paludisme.

Les espèces les plus efficaces dans la transmission sont anthrophiles et endophiles, c'est à dire pénétrant volontiers dans les habitations.

Deux sortes de gîtes sont à distinguer : les gîtes de ponte naturels ou artificiels, et les gîtes de repos constituées par les herbes hautes.

La reproduction exige « Sang, eau et chaleur », expliquant l'absence de paludisme pendant la saison sèche ou froide selon la région, avec reprise respectueusement à la saison des pluies ou chaude en pays tropicaux humides, la transmission est per annuelle.

En zone d'endémie, la transmission peut être :

Régions équatoriales	Transmission	Immunité +
	permanente	
Régions de savane	Transmission	Forme grave
	saisonnière	
Régions sahéliennes	Transmission épisodique	

A ce mode de transmission majoritaire s'ajoutent des transmissions exceptionnelles :

 Le paludisme congénital possible seulement si la mère n'est pas immunisée; Le paludisme transfusionnel ou du toxicomane grave car les trophozoïtes

transmis sont directement infectants.

Chez le sujet réceptif, il n'existe aucune immunité naturelle mais, soumis à des

re infestations multiples, il développe une immunité toujours relative à une

espèce plasmodiale précise, incomplète et fluctuante qui limite les effets

pathogènes des plasmodiums. L'hémoglobine du drépanocytaire est toxique

pour le plasmodium.

Les sujets les plus fragiles développant les formes graves sont donc les enfants

à bas âges et les transplantés.

2.2-La reproduction: (Gentilini, 1986, Bryskier 1988)

La reproduction sexuelle a lieu sur l'anophèle, l'homme est l'hôte

intermédiaire.

L'anophèle va se multiplier par voie asexuée chez l'Homme (schizogonie) et

sexuée chez l'anophèle (sporogonie).

2.2.1-La voie asexuée chez l'Homme (schizogonie)

L'anophèle infectée, lorsqu'elle pique va injecter de la salive remplie de

sporozoïtes (environs 50 000). Durant les 30 premières minutes ils restent

dans le sang périphérique puis ils disparaissent.

- Phase Hépatique :

Au 3^{ème} jour ils vont dans les hépatocytes et dans tout le corps (ceux-ci

mouront).

Ils ne survivent que dans les hépatocytes (10 ou 30 y arrivent seulement) on

parle d'hépatozoïde, c'est la phase hépatique qui correspond à la phase

d'incubation de la maladie (elle est asymptomatique).

A ce stade il existe deux possibilités :

- Soit les hépatozoïdes restent dormants et on parle d'hypnozoïde
 (plasmodium ovale et vivax);
- Soit-ils se divisent par caryodiérèse (division du noyau) et grossissent jusqu'à devenir des schizontes exo érythrocytaire (schizonte qui n'est pas dans un globule rouge).

Puis ils éclatent avec les cellules hépatiques. Chaque division relâchée lors de l'explosion s'appelle merozoïte.

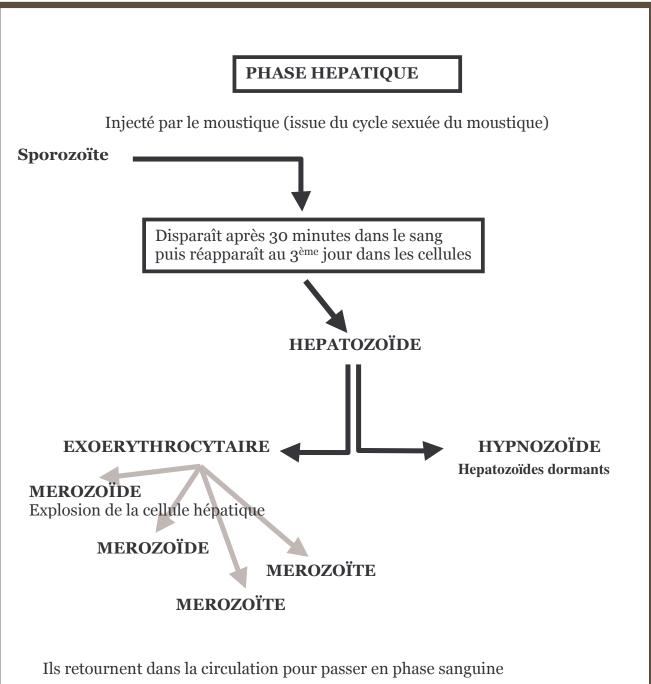


Schéma N°1: Phase hépatique de la voie asexuée

- Phase sanguine :

– Ces merozoïtes vont se loger dans les globules rouges pour passer dans la phase sanguine et ils deviennent des trophozoïtes (Tropho□se nourrit et zoïte□animal, ils se nourrissent d'hémoglobine et fabriquent des résidus, pigments repartis dans les hématies). • Pour le plasmodium Falciparum, les Trophozoïtes qui ont un tropisme cérébral resteront dans les capillaires cérébraux en adhérant à la paroi capillaire par des KROBS ;

• Pour les plasmodiums ovale, vivax et malariae, les Trophozoïtes restent dans la circulation générale. Ils se divisent et grossissent pour devenir des SCHIZONTES ENDOERYTHROCYTAIRES (Schizonte dans un globule rouge).

Ils grossissent encore pour devenir des Schizontes mûrs, CORPS EN ROSACE; le corps en rosace explose avec son globule rouge en émettant des merozoïtes. Lors de l'explosion du corps en rosace, le globule rouge explose et libère les pigments qui contiennent des facteurs pyrethogenes qui sont phagocytés par les globules blancs (leucocytes melanifères).

C'est la fin d'un cycle intra-erythrocytaire (découvert par golgi). Il est de 48 heures pour le *Plasmodium falciparum*, *Plasmodium ovale* et *Plasmodium vivax* et de 72 heures pour le *Plasmodium malariae*.

Ensuite il y a 2 possibilités, soit il repart dans un cycle intra-erythrocytaire et contamine d'autres globules rouges vierges soient ils vont donner, après un certain nombre de cycles, des gamétocytes males et femelles (certainement à partir de merozoïtes prédéterminés vraisemblablement de l'éclatement des globules rouges mais peut être des cellules hépatiques).

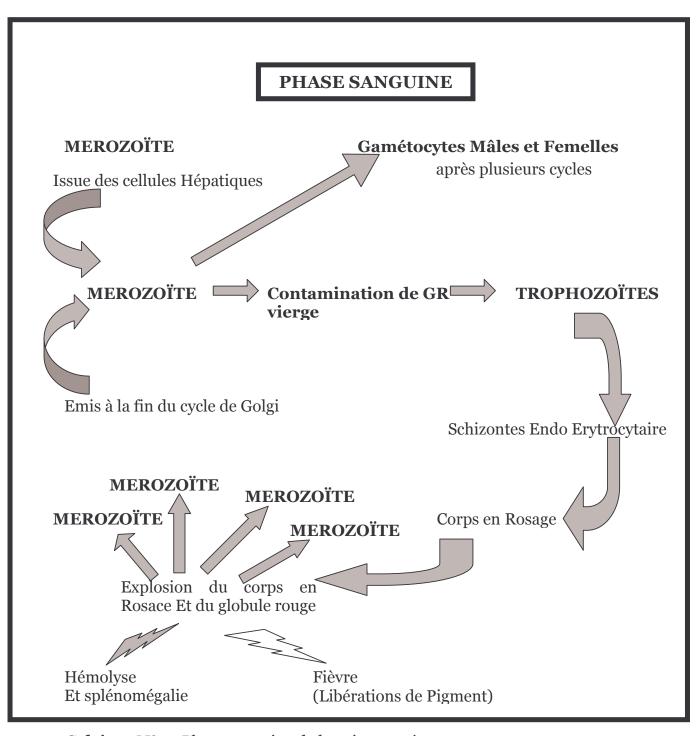


Schéma N°2: Phase sanguine de la voie asexuée

2.2.2-La voie sexuée chez l'anophèle (sporogonie) :

Le lieu de cette reproduction est l'intestin moyen de l'anophèle (correspond à l'estomac chez l'Homme).

- Le gamétocyte mâle va émettre des flagelles qui correspondent à des gamètes (il y en a plusieurs) ;
- Le gamétocyte femelle ne va produire qu'un seul gamète femelle.

Ces 2 gamètes forment un œuf qui bouge OOKINETE (œuf mobile) puis il va se fixer sur la paroi interne de l'intestin moyen et ne bouge plus il s'appel alors OOCYSTE.

La caryodiérèse intervient, des sporozoïtes se fabriquent à l'intérieur de l'oocyste.

L'œuf fini par éclater et libère les sporozoïtes dans la cavité générale, par Tropisme, les sporozoïtes se concentrent dans les glandes salivaires (ce n'est que maintenant que l'anophèle devient infectante). La période extrinsèque (développement de l'agent à l'intérieur du vecteur) est de 10 à 20 jours.

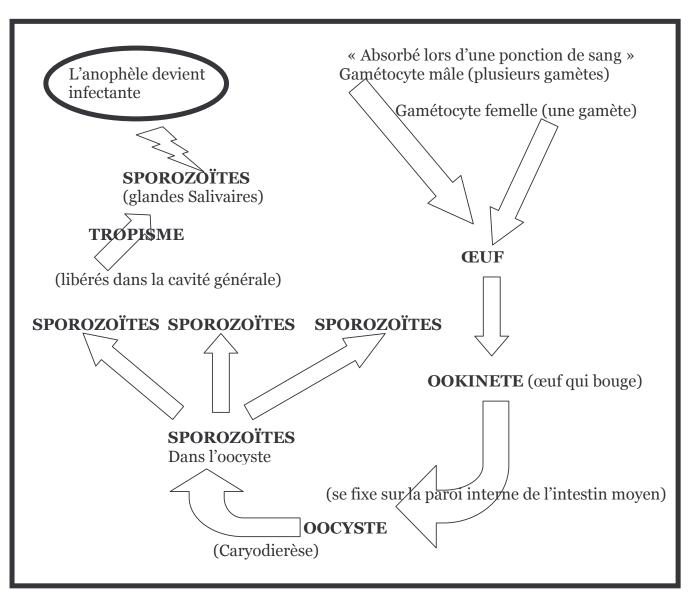


Schéma N^{o}3: Voie sexuée chez l'anophèle

2.3-La répartition géographique : (Bryskier 1988, Mouchet 1991)

Les exigences bio écologiques du cycle expliquent la répartition géographique :

- En zone intertropicale chaude et humide, l'affection est endémique avec parfois des poussées épidermiques lors de la saison des pluies. *Plasmodium falciparum* domine. Cela concerne l'Afrique du Sud du Sahara, l'Amérique centrale et du Sud, l'Asie méridionale et du Sud-Est;
- En zone subtropicale ou tempérée chaude, le paludisme est saisonnier et principalement du a *Plasmodium vivax*. Ici, il s'agit de la méditerranée orientale, du Moyen-Orient et de l'Océanie.
- Dans les pays tempérés, le paludisme est le plus souvent une pathologie d'importation. En France, parmi les 3000 cas recensés chaque année, 80 % sont dus à *Plasmodium falciparum*.

2.4-La chimiorésistance : (Touze et Coll 1998)

Jusqu'à la fin des années 70, l'efficacité et la bonne tolérance de la chloroquine permettait d'éviter facilement la maladie. Complétées par la lutte antivectorielle en zones d'endemie, elles laissaient entrevoir la possibilité d'éradication du paludisme.

Ces données ont été bouleversées par l'apparition de chimiorésistances, en particulier à la chloroquine mais aussi à d'autres antipaludéens, d'abord localisée mais dont l'étendue ne cesse de croître. Cette chloroquinorésistance à plusieurs caractéristiques :

- Extension géographique de proche en proche ;
- Emergence brutale de foyers urbains ;
- Héterogeneïté dans une même région, voire dans une même ville.

Cette chimiorésistance est chiffrable en laboratoire permettant un suivi épidémiologique précis.

Cela a donné lieu à une catégorisation en 3 groupes de chimiorésistance en constance évolution, auxquels vient s'ajouter un 4^{ème} groupe.

Groupe I: Absence de Plasmodium falciparum ou pas de

chloroquinorésistance rapportée

Groupe II : Présence de Plasmodium Falciparum chloroquinorésistant.

Groupe III : Prévalence élevée de chloroquinorésistance et multirésistance.

Groupe IV: Certaines régions très limitées d'Asie, en particulier les zones

forestières du Cambodge et de la Thaïlande.

3-Diagnostic du Paludisme:

En cas de fièvre la question d'un séjour récent même très bref en zone

d'endemie palustre

Une réponse positive fait immédiatement évoquer le diagnostic, même si la

chimiopropylaxie à été prise régulièrement.

La crainte d'un paludisme à plasmodium falciparum, grave et au diagnostic et

traitement urgent, conditionne l'attitude du praticien : la numération formule

sanguine, frottis sanguin, goûte épaisse et hémocultures sont à réaliser en

urgence.

En plus de la numération formule sanguine, ces examens permettent le

diagnostic de paludisme, de préciser l'espèce en cause (possibilité de

multiparasitage) et d'apprécier le parasitisme (en % d'hématies envahies),

mais aussi le diagnostic d'autres parasites sanguins=trypanosomes et borrélia.

L'hypocholesterolemie est classique. Lhyperbilirubinemie libre est variable.

La numération formule plaquette peut donner des signes d'orientation

positifs : anemie regénérative, leucopénie, thrombopénie parfois importante

mais sans gravité par elle-même.

Le frottis Sanguin par prélèvement d'une goûte de sang au doigt, étalement,

coloration MGG et examen au microscope optique à immersion répond à

plusieurs impératifs :

Effectue avant tout traitement pour une identification plasmodiale

impérative;

• La parasitemie retrouvée peut être faible ou nulle en cas d'auto méditation

ou de chimiopropylaxie : le Frottis doit alors être répété.

Tout médecin se doit de pouvoir faire et interpréter un frottis sanguin à la

recherche du plasmodium falciparum : celui-ci est plus petit, à une forme de

bague à chaton, contient parfois 2 noyaux, et surtout est capable de

multiparasitisme.

Non obligatoire mais fortement conseillée en zone de multirésistances est

l'étude de la sensibilité in vitro des antipaludiques. L'apport des dosages

médicamenteux permet de savoir si la crise est due à une mauvaise observance

ou une résistance vraie.

En cas de paludisme visceral evolutif, ils sont négatifs et l'on doit avoir recours

à la sérologie et à la ponction sternale.

Dans la crise de paludisme, la sérologie par immunofluorescence indirecte ou

ELISA n'a qu'un intérêt partiel mais toujours rétrospectif.

4-Antipaludiques utilisés

4.1-Définition

Un antipaludique est un produit naturel ou de synthèse qui, administre par

voie orale ou parentérale ou encore rectale, à dose unique ou a dose respectée

Alchornea cordifolia. SCHMACH (Euphorbiaceae): REVUE DES ACTIVITES BIOLOGIQUES ET L'ETUDE DE LA TOXICITE.

permet de détruire le parasite du paludisme ou de bloquer sa croissance dans le but de prévenir ou de guérir la maladie palustre.

4.2-Classification:

Les seuls antipaludiques naturels sont la quinine et les dérivés du quing haosu : Artémisine. Tous les autres sont des antipaludiques de synthèse. Ces antipaludiques ont été divisés en deux groupes selon leur rapidité d'action.

Groupe 1: La quinine et les amino-4-quinoleïnes comme antipaludiques d'action rapide.

Groupe 2: Les antifoliques (sulfones et sulfamides) et les antifoliniques (biguanides et diaminopyridines) comme antipaludiques d'action lente.

- Selon le point d'impact des médicaments on distingue des Schizonticides (chloroquine, Amodiaquine, Quinine, Mefloquine, Halofantrine, Proguanil, Pyrimethamine, Artemisine) et des gametocides (amino-8-quinoleïnes: Primaquine).
- Selon la structure chimique des médicaments on distingue :
 - Les amino-4-quinoleïnes: (chloroquine, Hydroxychloroquine,
 Oxychloroquine, Novaldiamine, Dabequine, Amodiaquine, Amopyroquine,
 Cycloquine, Tebuquine, Sentoquine).
 - Les Quinoleïne-methanols: (Quinine, Cinchonine, Quinidine, Cinchonidine, Halophantrine, Mefloquine).
 - Les Amino-8-Quinoleïnes: (Primaquine, Pamaquine, Pentaquine, Plasmocide, Quinocide).
 - Les Antifoliques et Antifoliniques: (Proguanil, Pyremethamine,
 Sulfadoxine, Chlorproguanil);
 - Artemisinine.

4.2.1-La Quinine:

hydrate de methoxy-6 ethenyl-3 rubanol-9 ou methyl-cupreïne

Figure 1: Structure de la quinine (OMS 1984)

Alcaloïde naturel du quinquina, la quinine est la plus ancienne (découverte depuis le 18ème Siècle) et la plus utilisée de ces amino-alcools. Ses propriétés phamacologiques et en particulier la possibilité de l'administrer par voie intraveineuse ou intra rectale en font le médicament de choix lors du traitement du Paludisme grave, d'autant plus qu'il existe peu de souches résistantes a ce produit (elles sont surtout présentes en Asie). Aux doses thérapeutiques (24 mg/kg/j de quinine base en 3 prises), les effets secondaires sont limités (troubles auditifs avec bourdonnements d'oreilles, vertiges...) mais les surdosages entraînent rapidement des troubles cardiaques graves, la voie intramusculaire doit être la plus possible évitée compte tenu des risques de nécrose locale et de paralysie sciatique qui lui sont rattachés ainsi que de son, manque d'efficacité dans des formes déjà trop évoluées.

Les essais concluants de l'administration en intra rectale de ce produit devraient pouvoir pallier cet inconvénient majeur dans un futur proche.

Elle agit essentiellement sur les formes érythrocytaires asexuées de toutes les

espèces de plasmodium. La quinine se fixe sur l'ADN parasitaire et inhibe la

formation de l'hémozoïne par fixation sur la proto porphyrine IX.

La structure de la quinine se caractérise par la présence d'un noyau quinoléine,

et du noyau quinuclidique liés par un groupement hydroxy méthylène.

La juxtaposition de l'hydroxyl alcool et de l'atome d'azote quinuclidique est

nécessaire à l'activité antipaludique.

La quinine est rapidement absorbée par la muqueuse gastro intestinale. La

concentration sanguine maximale est détenue 1 à 2 heures après absorption.

Elle s'unit aux protéines plasmatiques et passe la barrière placentaire et de

petites quantités passent dans le liquide cephalo rachidien.

Elle se fixe sur tous les organes mais surtout sur les poumons sur les reins et

sur la rate.

Elle est excrétée rapidement dans les urines sous formes naturelles et sous

forme hydroxylée.

L'excrétion commence 15 minutes après l'absorption, est maximale 4 heures

après et complète en 24 heures. Ce facteur nécessite une répétition de la dose

journalière.

La quinine se présente sous forme :

Injectable: Dichlorhydrate de quinine, Formiate de quinine, Gluconate de

quinine

Alchornea cordifolia. SCHMACH (Euphorbiaceae): REVUE DES ACTIVITES BIOLOGIQUES ET L'ETUDE DE LA TOXICITE.

Comprimés : Chlorhydrate ou Sulfate de quinine.

4.2.2-Les amino-4-Quinoleïnes : (OMS 1984)

4.2.2.1-Chloroquine:

diethylamino-4 methyl-1 butylamino-4 chloro-7 quinoléine.

$C_{18}H_{26}CLN_3$ CH_3 C_2H_5 C_2H_5 C_2H_5

Figure 2: Structure de la Chloroquine. (OMS 1984)

La chloroquine a été découverte par les chercheurs allemands en 1934, puis redécouverte et développée en 1944 aux Eats-Unis.

a-Activité: (TRAORE 1999)

La Chloroquine est une base faible lysosomotrophe, elle est capable de traverser la membrane de l'érytrocyte parasité; et s'accumule dans la vacuole digestive du parasite en suivant le gradien de PH[38]. A l'intérieur de cette vacuole, l'hémoglobine est dégradée par les protéases et fournie une alimentation en acides aminés au parasite, mais aussi produit des groupements d'hème toxiques comme dérivés (hématine). Le parasite normalement detoxifie l'hématine en polymérisant le dérivé en hémozoïne. La chloroquine exerce son activité antimalarique en formant un complexe avec

l'hématine toxique pour le parasite, lequel inhibe sa séquestration

enhémozoïne.

L'hème libre est lytique pour la cellule.

La chloroquine empêcherait l'utilisation des acides aminés indispensables aux

parasites provoquant donc sa lyse. En tant que base faible elle agirait en

bloquant l'activité des lysosomes.

La chloroquine inhibe également la DNA- polymérase des hématozoaires et les

protéases acides parasitaires.

b-Forme pharmaceutique : (OMS 1984)

Poudre blanche, amère, elle est utilisée sous forme de sulfate ou de

diphosphate dans les pays anglo-saxons.

Présentation: comprimé de 0,10 g et 0,30 g, sirop à 0,5 %;

c-Pharmacocinétique: (OMS 1984)

Après administration orale, l'absorption est rapide et quasi complète (80 %).

Elle apparaît dans le sang après 30 minutes et atteint son pic entre la 3^{ème} et la

4^{ème} heure un peu plus tardivement chez le paludéen grave.

La chloroquine se fixe aux protéines dans la proportion de 50% à des protéines

tissulaires de nombreux tissus : foie, rein, rate, myocarde.

La pénétration dans les hématies normales est très rapide, aboutissant à une

concentration de 3 à 6 fois de celle du plasma. Cette dernière s'élève

considérablement dans les hématies parasitées par une souche résistante sont

en revanche incapables de concentrer la chloroquine qui ressort de l'hématie.

La chloroquine est éliminée lentement. Une partie éliminée dans les selles (10

%, la majorité dans les urines, dont 60 % sous forme intacte et 30 % sous

forme métabolisée. Le principal métabolite est la monodeséthylchloroquine,

active également sur les hématozoaires.

La demi-vie de la chloroquine est une dose dépendante de 3 jours après une

prise de 150 mg, 5 jours après 600 mg.

d-Indication:

La chloroquine est utilisée en chimioprophylaxie, en association avec le

proguanil dans les régions ou des souches chloroquino-résistantes sont

présentent mais minoritaires. Elle est le médicament de choix du traitement

présomptif du paludisme en zone d'endémie, du traitement curatif du

paludisme à plasmodium vivax, ovale, et malariae contracté en toutes zones et

de plasmodium chloroquino-sensible.

e-Contre indication de la chloroquine :

Elle est contre indiquée chez les personnes présentant une hypersensibilité, un

psoriasis, des antécédents d'épilepsie.

f-Avantage:

C'est l'antipaludique le moins cher et très efficace sur les souches chloroquino-

sensibles. Elle a une action rapide et facilement manipulable.

g-Effets secondaires:

Cet antimalarique est bien toléré en dehors de la survenue de signes cutanés

(prurit pigmentation ardoisée des phanères), digestifs (nausées ou

vomissements), voire rares troubles de l'humeur ou d'un syndrome

cérébelleux.

Sa prise au long cours, dans le cadre de chimioprophylaxie, impose classiquement une surveillance ophtalmologique à la recherche d'une choriorétinopathie iatrogène.

4.2.2.2-Amodiaquine:

dichlorohydrate dihydraté de (diéthylaminométhyl-3, hydroxy-4, aniline-4, Chloro-7, quinoléine.

C₂₀H₂₂OCLN₃.2HCL.2H₂O

Figure 3 : Structure de l'Amodiaquine (OMS 1984)

Comprimés dosés à 200 mg.

Le médicament ne doit pas être utilisé en prophylaxie, mais il reste très utilisé en thérapeutique même dans certains cas de résistance à la chloroquine où il garde son efficacité. En prophylaxie, le médicament a été accusé d'hépatotoxicité et quelque cas d'agranulocytose ont été décrit. Le traitement de l'accès palustre consiste en une prise de 25 mg/kg d'amodiaquine base soit 10 mg/kg le premier jour, 10 mg/kg le deuxième jour et 5 mg/kg le 3ème jour. Les effets sécodaires sont généralement des nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarrhée, prurit, hépatite toxique, agranulocytose.

4.2.3-Les amino-alcools : (OMS 1984)

4.2.3.1-Méfloquine :

4-quinolinemethanol, α -2-piperidinyl-2, 8-bis (trifluoromethyl)

 $C_{17}H_{16}N_2O$.

C'est un dérivé hydrocloride.

L'utilisation de la méfloquine et de l'halofantrine qui avait suscité au moment de leur mise sur le marché, de grands espoirs pour le traitement des accès simples à plasmodium falciparum chimiorésistant à du être nuancée du fait de leur coût et du recensement progressif d'effets secondaires préoccupants : troubles dermatologiques (éruptions allergiques), gastro-intestinaux (nausées, vomissements, cardiologiques, brandycardies, allongement de l'espace QT), hématologiques (anémies, agranulocytoses), et neuropsychiques (hallucinations, dépression, convulsions) limitent à présent leur prescription.

La très longue demi-vie de la méfloquine reste cependant un atout pour son utilisation en prophylaxie hebdomadaire dans les zones de chloroquinorésistance (5mg/kg/semaine sans dépasser un comprimé à 250 mg/semaine) et son action complémentaire dans certaines associations.

Ce médicament est encore officiellement contre-indiqué chez la femme enceinte.

Un autre amino-alcool synthétisé en Chine, le benfluméthol ou luméfantrine, apparenté à l'halofantrine, est en phase de développement.

Comprimés dosés à 500 mg. Elle est assez voisine de la quinine et ayant des effets analogues. Utilisable uniquement per-os, en prophylaxie à la dose de 1 comprimé par semaine ou en thérapeutique, en une prise de 15 mg/kg.

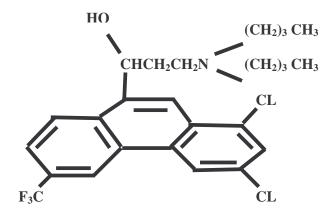
Utilisé en prophylaxie la mefloquine ne provoque pas plus d'effets secondaires que les autres antipaludiques. Chez certains sujets néanmoins, elle peut être la cause de troubles neuropsychiatriques.

4.2.3.2-Halofantrine: (OMS 1993)

« 9-phenanthrenemethanol, 1,3-dichloro- α -[2-(dibutyla-mino) ethyl]-6-(trifluoromethyl).

C₂₆H₃OCL₂F₃NO

C'est un dérivé d'hydrochloride.



Halofantrine

Figure 4: structure de l'halofantrine

L'halofantrine est présente sous forme de comprimés dosés à 250 mg utilisé à des fins uniquement thérapeutiques, le médicament est prescrit en trois prises de 24 mg /kg base espacées de 6 heures (il est recommandé une seconde cure une semaine après le traitement). Il existe une suspension buvable à usage pédiatrique.

L'halofantrine est généralement bien tolérée, mais un electro cardiogramme doit toute fois être effectué avant de prescrire le médicament car il peut induire des troubles cardiaques sévères, même chez les sujets indemnes de

cardiopathie d'autres effets secondaires sont rencontrés tels que : Nausées, douleurs abdominales, diarrhées prurits, rash cutanées arythmie ventriculaire,

convulsions, et compromission de la fonction rénale.

4.2.4-Les Antifoliniques : (OMS 2000)

Chlorhydrate de proguanil:

Chlorhydrate de la N, para-chlorophenyl isopropyl diguanide

 $C_{11}H_{16}CLN_4$

Comprimé dosé à 100 mg est surtout utilisé en prophylaxie à la dose de deux comprimés par jour, en association avec la chloroquine à la dose de 1 comprimé à 100 mg /j. Le médicament peut aussi être utilisé à des fins

thérapeutiques. Il agit comme antagoniste de l'acide folique.

Le proguanil peut entraîner des ulcérations buccales comme effet secondaire.

Trimethoprime: 2,4 pyrimidine diamine, 5-[(3,4,5-trimethoxy-

phenyl)methyl]-

 $C_{14}H_{18}N_4O_3$

4.2.5-Les associations: (OMS 2000)

Comme dans la prise en charge des affections bactériennes, l'association de plusieurs molécules antipaludiques vise à améliorer l'efficacité du traitement, dans certains cas par synergie potentialisatrice, en rendant improbable l'émergence de résistances

En prophylaxie seule l'association chloroquine-proguanil est recommandée chez l'adulte dans les zones de chloroquino résistance modérée.

En curatif, les associations font surtout appel aux antifoliques et antifoliniques. Si la pyrimethamine-sulfadoxine (25 mg/500 mg par comprimé) occupe une place importante dans les schémas thérapeutiques, d'autres associations jouent un rôle plus discret : pyrimethamine —dapsone en prophylaxie. La pharmacocinétique du triméthaprime —sulfamethoxazole ne permet pas de l'utiliser dans le traitement du paludisme.

La Sulfadoxine pyrimethamine : cette association a démontré dans les années 1960 une potentialisation d'effets tels qu'on obtient souvent une guérison lorsque la souche de plasmodium falciparum est modérément résistante à chacun des composants (mécanismes d'action complémentaires de la sulfadoxine découverte en 1960 et de la pyrimethamine découverte en 1950)

$$CL$$
 NH_2
 NH_2
 NH_2
 C_2H_5

Diamino-2-4 (Chloro-4-phenyl)-5 ethyl-6 pyrimidine

C12H13CLN4

Figure 5 : Structure de la Pyrimethamine

Indication et contre-Indication :

Il est indiqué dans le traitement curatif des souches des plasmodies plus précisément dans le traitement de falciparum chloroquino-résistant.

La Sulfadoxine pyrimethamine ne doit pas être utilisé à titre prophylactique en raison des risques liés à la toxicité de la pyrimethamine et surtout de la sensibilisation possible aux sulfamides (syndrome de Lyell). Certains médecins l'utilisent cependant il est contre indiqué dans les antécédents d'hypersensibilité, chez le nouveau-né (moins de 3 mois), dans les atteintes hépatiques rurales sévères. La teratogenicité n'a jamais été observée chez l'homme. La contre indication est donc relative chez la femme enceinte.

- Avantages et inconvénients :

L'observance thérapeutique est excellente puisque le traitement s'administre en dose unique (oral ou intramusculaire). Ces médicaments ont une longue durée d'action et les inconvénients majeurs sont donc la sélection des parasites résistants, le risque d'agranulocytose et les réactions allergiques cutanées gravisimes.

(L'amino-4 benzène Sulfonamide)-6 diméthoxy-4, 5 pyrimidine)

C12H14N4O4S

Figure 6: Structure de la Sulfadoxine

- Mode d'utilisation de Sulfadoxine pyrimethamine: est utilisé en traitement curatif dans les zones chloroquinorestantes sous forme de comprimé (contenant 500 mg de sulfadoxine et 25 mg de pyriméthamine) ou en solution injectable par voie intramusculaire (contenant 400 mg de sulfadoxine et 20 mg de pyriméthamine) à la dose unique de 25 mg/kg de sulfadoxine et 1,25 mg/kg de pyrimethamine.

- Mode d'action :

Le Fansidar est composé de sulfadoxine qui est un antifolique inhibant la dihydroptéroate synthétase (DHPS) en compatissant avec son substrat, l'acide para-amino-benzoïque. Elle est inactive sur les gamétocytes et les formes pré-érythrocytaires. Peu active sur les trophozoïtes, modérément active sur les schizontes érythrocytaire. Son rôle essentiel est la potentialisation des antifoliniques, notamment de la pyrimétamine qui est un anti-folinique d'action lente, inhibant la dihydrofolate reductase (DHFR), la pyriméthamine est active sur les stades pré-érythrocytaire et altère la gamogonie chez l'anophèle, ce qui diminue la transmission.

4.2.6-Les amino-8-Quinoleïnes :

Cette classe de produit est la seule réellement active sur les formes Hépatiques et les formes sexuées du parasite, elles ont également un effet gamétocyte. Hélas la seule molécule actuellement disponible (la primaquine® comprimé dosée à 15 mg) est trop toxique pour pouvoir être utilisé à large échelle, surtout chez les sujets déficitaires en G-6-PD (Glucose-6-phosphate-deshy-drogenase) ou elle provoque des hémolyses massives.

Un nouveau dérivé dans ce groupe, le WR238605 ou étaquine, mieux toléré et plus efficace est à l'étude.

La primaquine agirait par une réduction de l'ubiquinone, substance impliquée dans la chaîne de transport des électrons au niveau des mitochondries.

Pour le traitement radical de P vivax et P ovale elle est utilisée à la dose de 0,25 mg, 0,5mg/kg dépendant de la région et de la durée du traitement. Et 0,5-0,75mg/kg dose unique pour le traitement des gamétocytes.

(Amino-4 methyl-1 butylamino)8 methoxy-6 Quinoleïne

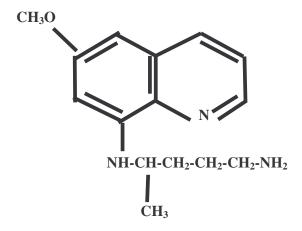


Figure 7 : Structure de la primaquine

4.2.7-L'Arthemisinine et ses dérives

4.2.7.1-Historique:

La prise en charge du paludisme se heurte actuellement au problème de la résistance du Plasmodium vis-à-vis des antipaludiques ; une nouvelle classe chimique d'antimalariques d'origine végétale a été découverte grâce à l'isolement par des chimistes chinois en 1970, de l'**ARTEMISININE** appelé « QUINGHAOSU ».

Ses propriétés antimalariques ont été décrites pour la première fois en 341 après Jesus-Christ en Chine ; *Artemisia annua*, la seule espèce productrice d'artémisinine est connue depuis des siècles pour ses vertus antipyrétiques.

4.2.7.2-Composes

a-L'Artemisinine

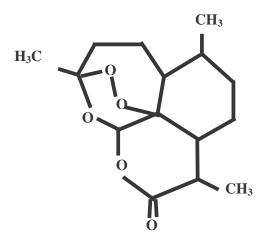
a.1-Formule chimique et nomenclature (Meshnick, 1991):

- Dénomination commune internationale (D C I) : Artémisinine ;

- Nom commun : Quinghaosu ;

- Formule brute : $C_{15}H_{12}O_5$;

- Formule développée :



a.2-Obtention

L'extraction à partir des feuilles et des fleurs de *Artemisia annua* L présente le meilleur rendement.

b-L'Artemether

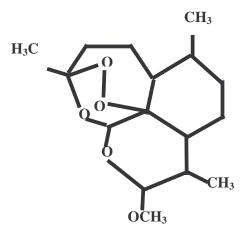
b.1-Formule chimique et nomenclature :

- Dénomination commune internationale : Artémether ;

- Formule brute : $C_{16}H_{26}O_5$;

- Formule développé:

- Nom chimique: 3 6 9-triméthyl, 10-méthoxy, 3 12-époxydécahydro, 12-pyrano 1 2-benzodioxépine.



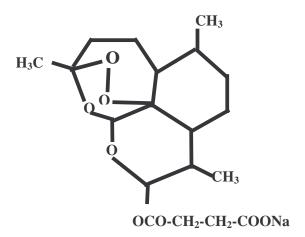
b.2-Obtention:

L'artémether est un dérivé semi synthétique préparé à partir de l'artémisinine en deux étapes d'abord une réduction de l'oxygène fixé sur le carbone en position 12 ensuite une estérification du groupe OH formé. La réaction abouti à la formation de deux isomères α et β .

c-L'Artesunate

c.1-Formule chimique et nomenclature (Plat, 1995);

- Dénomination chimique internationale : Artésunate ;
- Formule moléculaire : C₁₉H₂₈O₈;
- Nom chimique : dihydro artémisinine 10 α hémisuccinate.



c.2-Obtention

La synthèse de l'artésunate se fait à partir de l'artémisinine. La réduction du groupement lactone entraîne l'obtention de la dihydroartémisinine avec un rendement de 88 à 90 %. En présence de pyridine de chloroforme et d'anhydride succinique, on obtient l'hémisuccinate de dihydroartémisinine.

4.2.7.3-Propriétés pharmacologiques des composes (Torok, 1992)

L'artémisinine et ses dérivés sont de puissants schizonticides, notamment avec les souches de *Plasmodium falciparum* chimiorésistances.

4.2.7.4-Mecanisme d'action (Browing, 1989; Bougnoux, 1993)

Des études réalisées en microscopie électronique montrent que la cible principale de l'artémisinine et de ses dérivés est la structure membranaire du Plasmodium.

Au point de vue biochimique, leur mécanisme d'action *in vitro* semble être l'inhibition de la synthèse protéique.

4.2.7.5-Pharmacocinétique

L'artémisinine et ses dérivés sont rapidement hydrolysés *in vitro* en dihydroartémisinine, ce métabolite actif s'élimine plus lentement que la molécule mère.

Dix minutes après l'administration par voie orale la concentration en artésumate est plus élevée dans l'intestin que dans les tissus; des concentrations élevées sont retrouvées dans le cerveau, le foie et les reins; par contre, une heure après l'injection d'artésumate les concentrations ont fortement diminué dans la majorité des tissus, à l'exception du cerveau et des graisses; ceci serait dû au caractère lipophile de la dihydroartémisine, le métabolite principal de l'artésunate.

La fixation aux protéines plasmatiques est de 76 %, le pic est atteint au bout de 6 heures environ ; la demi-vie d'élimination est de 4 heures, avec une concentration efficace qui se maintient pendant 50 heures.

Le métabolisme est hépatique et faiblement rénale ; l'élimination se fait dans l'urine et les selles.

4.2.7.6-Présentations:

Les présentations les plus souvent disponibles sont les suivantes :

- Par voie orale:

Artémisinine comprimés	250 mg
Artémisinine capsules	250 mg
Artéméther capsules	40 mg
Artésumate comprimés	50 mg
Dihydroartémisinine comprimés	60 mg

- Par voie I M

Artéméther, solution huileuse 80 mg/ampoule de 1 ml

Artésunate à 60 mg par ampoule de 1 ml.

Par voie I V

La formulation d'artésunate utilisée est identique à celle destinée à l'administration intramusculaire.

- Par voie rectale

Artémisinine suppositoire de 100 mg.

5-Prophylaxie

a-Collective

Elle comporte deux (2) cibles: l'anophèle adulte est combattue par la pulvérisation d'insecticides rémanents dans les domiciles (DDTHCH...), les gîtes larvaires aquatiques doivent être supprimés ou traités chimiquement ou biologiquement, la destruction des gîtes de repos correspond au débroussaillage.

En second lieu, il s'agit du traitement présomptif des accès fébriles.

b-Individuelle:

Les méthodes de protection contre la piqure d'anophèle connaissent un regain d'intérêt devant les défections de la chimioprophylaxie. Elles consistent-en :

- La pose de grillage fin aux ouvertures des maisons ;
- L'utilisation systématique de la moustiquaire de lit (plus ou moins moustiquaire de tête) pendant le sommeil, bordée la nuit et relevée le jour, imprégnée d'insectcides à action prolongée sur D-méthrine (K-Othrine moustiquaire) ou perméthrine. Celle-ci a une action prolongée sur 6mois, annulée si la moustiquaire a été mouillée. Une vigilance particulière doit être portée sur son étanchéité;

- La pulvérisation d'insecticides domestiques courants ;

L'utilisation de répulsifs cutanés disponibles en lotion, aérosol ou crème et

efficace pendant 3 heures, associé aux ports de vêtements courant dès la

tombée de la nuit.

La chimioprophylaxie individuelle a un intérêt collectif et reste malgré tout une

aide précieuse dont il convient de connaître les limites : même bien observée

elle n'empêche ni l'infestation, ni les manifestations cliniques. L'indication est

le sujet nom-immun se rendant en zone impaludée à plasmodium falciparum.

Elle doit être efficace dès l'arrivée, maintenue pendant tout le séjour et couvrir

un délai de 4 semaines après le retour.

Selon la zone et la durée du séjour, mais aussi de certaines contre-indications

individuelles, elle fait appel:

En zone I, à la chloroquine, 100 mg/jour (ou 300 mg 1 fois par semaine).

En zone II, à la chloroquine 100 mg +proguanil 200 mg à la posologie

simplifiée de 1comprimé/jour. En cas de prises séparées, la chloroquine peut

être prise 1 fois par semaine.

Le patient doit disposer d'une dose curative de méfloquine, halofantrine ou de

l'association sulfadoxine+pyriméthamine. Au retour, une numérotation

formule plaquette est préconisée en raison de l'action antifolique du proguanil.

En zone III, à la mefloquine 250 mg/semaine pour lesséjours < 3 mois en

commençant 1 semaine avant le départ pour tester la tolérance. La dernière

prise a lieu 3 semaine après le retour, à l'association chloroquine+proguanil

dans les autres cas (comprenant une C I à la méfloquine...).

En zone IV, à la doxycyline 100 mg/jour à débuter la veille du départ.

En cas de grossesse, la chimioprophylaxie est obligatoire et fait appel à l'association chloroquine+proguanil en zone II et III à la chloroquine en zone I. La meilleure solution reste l'abstention de tout voyage.

La vaccination serait la solution idéale mais reste encore du domaine de la recherche.

Le paludisme, maladie potentiellement mortelle, est mondialement réparti dans les pays tropicaux où il est rependu. En métropole, les cas observés sont des cas d'importation. La chimioprophylaxie antipaludique simple par la chloroquine est devenue plus complexe avec l'apparition des résistances : elle doit maintenant être adaptée à la destination et connaît une évolution constante, parallèle à celle des chimiorésistances.

Tableau des Antipaludiques utilisés

	Posologie	Efficacité, effets secondaires, contre-indications, taux de résistance.
Quinine (quiniforme, quinimax) 25 mg/kg/jour.	8 mg /kg/8 heures en perfusion I V continue dans du glucosé à 5 %	Action rapide et brève par voie IV :Intérêt dans l'urgence.
Amino-4-quinoleines chloroquine (Nivaquine)	10 mg / kg /j PO; - 5 comprimés/jour de 100 mg sur 5 jours en une prise; - 600 mg/600/400/200/200	Très maniable et très bien tolérée
Amino-alcools méfloquine (Lariam)	25 mg/kg/jour en un jour : 3 comprimés/2/1 comprimé seulement si le sujet pèse plus de 60 kg, toutes les 8 heures.	Très active sur les souches résistantes à la chloroquine trop lente pour être utiliser dans des formes graves. Nausées et vertiges, plus fréquents au cours du traitement curatif, la contre- indication donc en cas d'antécédents comitiaux.
Halofantrine (Halfan)	2 comprimés/2/2 toutes les 6 heures chez les sujets non- immun, une 2ème cure a J8	Même indications, voie d'administration, posologie et efficacité pour une tolérance meilleure
Antifoliniques : chlorhydrate de proguanil (paludisme)		Tolérance excellente taux de résistance élevé.
Pyriméthamine (Malocide)		Toxicité non-négligeable résistance.
500 mg de sufadoxine+25 mg de pyrimétamine (Fansidar)	En une prise 3 comprimés ; 2 ou 3 ampoules I M selon le poids	Intolérances cutanées, rares mais grave à type de Lyell ou de Stevens-Johnson, en limite l'utilisation au traitement curatif. Résistances augmentent actuellement.
Artémisinine (Quinghaosu)	?	Action rapide, brève, efficace avec bonne tolérance.

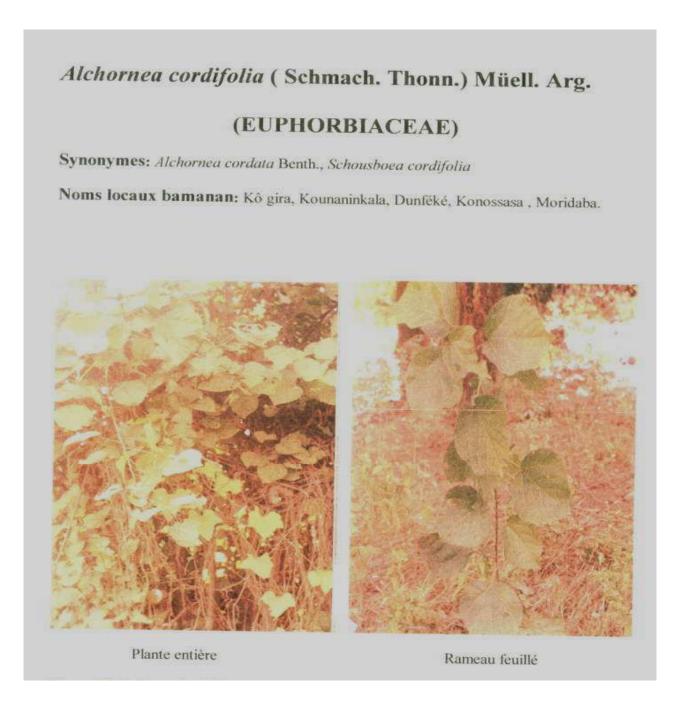


Figure 1 : Photo Alchornea cordifolia

Alchornea cordifolia (Schmach Thonn.) MÜELL. Arg. (Euphorbiaceae)

Synonymes: Alchornea cordata Benth

Schousboea cordifolia Schum. Et Thonn

Noms locaux bambara : kô gira; kounaninkala; dunféké; konossasa;

moridaba

1-Botanique

1.1-Position dans la systématique (Crète, 1965)

Tableau 1 : La systématique de Alchornea cordifolia.

Règne EUCARYOTES

Embranchement SPERMAPHYTES

Sous embranchement ANGIOSPERMES

Série THALAMIFLORES

Sous série MERISTEMEMES

Classe DICOTYLEDONES

Sous classe DIALYPETALES

Ordre EUPHORBIALES

Famille EUPHORBIACEAE

Sous famille CROTONOÏDES

Genre Alchornea Espèce cordifolia

1.2-Description botanique

Petit arbre ou arbuste plus ou moins sarmenteux parfois grimpant de 4 à 5 m de haut, aux branches dressées partant dès la base, au port évasé et retombant. L'écorce est lisse, grise à tranche brun rougeâtre; le rameau, pubescent à glabre, gris à marron (Arbornnier, 2002).

Les feuilles sont alternes, longuement pétiolées (pétiole de 5 à 15 cm), largement ovales, de 10 à 28 cm de long sur 6,5 à 16,5 cm de large, cordées à la base, acuminées au sommet; à bords parfois entiers mais le plus souvent dentés, finement pubescentes dessous avec des poils étoilés devenant plus ou moins glabres. Le limbe est trinervé portant quatre glandes à la base sur la face inférieure (Arbornnier, 2002).

Plante dioïque, les fleurs femelles de gris à verdâtres sont très petites et en grappes pendantes sur les branches ou sur le tronc, d'environ 25 cm; les fleurs mâles sont en panicule axillaire de 8 à 36 cm de long et de couleur verte (Arbornnier, 2002).

Les fruits sont capsulaires à deux ou trois loges plus ou moins aplatis d'environ 1 cm de diamètre pubescente (à poils étoilés), plus ou moins rougeâtre à maturité, très caractéristique à cause des deux très longs styles persistants à l'extrémité, laissant apparaître es graines rouges (Arbornnier, 2002).

1.3-Habitat

Savanes soudano-guinéennes et guinéennes, sur les sols frais, dans les galeries forestières, les soudaniennes, bords de rivières et marécages (Arbornnier, 2002).

1.4-Répartition:

Du Sénégal au Cameroun, Afrique tropicale. Répandue et disséminée, localement commune (Arbornnier, 2002).

2-Utilisations en Médecine Traditionnelle

Alchornea cordifolia est très apprécié et largement utilisé en Afrique, seul ou en association avec d'autres plantes. Les organes sont utilisés à l'état frais ou sec.

Les feuilles: Le décocté est utilisé en Côte d'ivoire, au Burkina et en Centrafrique comme antidysentérique (Kerharo, 1950) ; contre les maux de

ventre au Ghana et comme emménagogue (Kerharo, 1950).

L'écorce de tronc, selon le même auteur, est utilisée en association avec celle

de Symphonia lobuliffera, comme apéritif.

Les racines seraient utilisées pour soigner la lèpre (Abbiw, 1990)

La poudre de feuilles appliquée localement produirait une rapide cicatrisation

des plaies et ulcères (Kerharo, 1950).

Une infusion des feuilles de Alchornea cordifolia, en association avec d'autres

plantes est utilisée en lavement et bain de vapeur contre les fortes fièvres,

tandis que les jeunes feuilles de Alchornea cordifolia enroulées sont utilisable

en suppositoire La décoction des feuilles de Alchornea cordifolia est aussi

appréciée en bain der bouche, 3 fois par jour (Aké Assi et Guinko,)

En Guinée les organes de la plante possèdent différentes utilisations (Flore de

la Guinée Conakry): Ecorce: vermifuge. Bouillie et appliquée en compresses en

cas de splénomégalie. Racine: Traitement des morsures de serpents. Feuilles:

antispasmodique; utilisées pour traiter bronchites, conjonctivites et troubles

de l'estomac.

En Côte d'ivoire Alchornea cordifolia est utilisé contre le traitement du

paludisme (Mustofa et coll. 2000).

En usage externe, le jus en friction permet de soigner les maladies de la peau

[KERHARO] et d'éliminer la teigne.

La décoction des feuilles est utilisée pour laver les yeux, les plaies et baigner les

enfants fiévreux. En usage interne cette décoction possède des propriétés anti-

dysentériques, diurétique et désinfectantes urinaires.

3-Chimie

Les substances les plus anciennement connues sont des alcaloïdes; molécules

instables, leur taux varie en fonction de l'organe étudié et selon la durée de

conservation de l'échantillon; ainsi l'écorce de tige contient entre 0,03 à 11%

d'alcaloïdes totaux; les racines environ 0,05 % et l'écorce de racines 0,20 %

(Paris, 1958).

Deux molécules différentes de yohimbine ont été mises en évidence par

chromatographie sur papier. Leur identification n'a pas été réalisée.

Bennet dès 1950 mentionne la présence de tannins à un taux de 10 % dans les

feuilles et 11 % dans les écorces de tiges.

Les acides gentisiques et anthranique ont été identifiés dans les écorces par

Fereira en 1963.

Les feuilles contiennent de la quercétine et du gallate d'éthyle (Pruja ,1987).

L'indole, le stérol et les glycosides terpéniques ont été isolés dans les racines

(Ajali, 2000).

Dans la graine on a isolé l'acide alchornoïque, l'alchorneïne et l'alchonidine

(Ajali, 2000).

Deux composés nouveaux: la quercétine -3' 4' disulfaté et la quercétine 7- 4'

disulfaté ont été isolés dans une autre espèce: Alchornea laxiflora, Ces

composés sont des dérivés sulfatés de la quercétine isolés par les méthodes

spectroscopiques (Ogundupe, 2001).

Quercetine 7 4' disulfaté

Quercetine 3´4´disulfaté

Acide Alchorneïne Gentisique Quercetine L'indole

Yohimbine

CHAPITRE 3: ACTIVITES BIOLOGIQUES DE Alchornea cordifolia

I-Introduction:

Différentes activités biologiques de *Alchornea cordifolia* ont fait 'objet de publications scientifiques. Nous allons surtout passer en revue la littérature scientifique par rapport aux activités antiparasitaires avec un accent particulier sur l'activité antiplasmodiale, antimicrobiennes etc.

1-Activités antiparasitaire

1.1-Activités antipaludiques :

- L'activité antiplasmodiale des extraits de *A. cordifolia a* été examinée sur trois souches de *Plasmodium falciparum*, FcB1-Colombia et FcM29-Cameroun (contraines chloroquino-resistantes) et une souche Nigérianes (chloroquino-sensible). La décoction dans l'eau la poudre de la plante, forme employée par la plupart des thérapeutes traditionnels a été utilisée. Des extraits éthanolique et de pentane ont été examinés, les concentrations inhibant 50 % de la croissance de parasite [IC(50)] ou concentration inhibitrice sont comprises entre 0,35 et 43,40 microg/ml [MUSTOFA et coll (2000)]. La spécificité de l'extrait éthanolique de *A. cordifolia* sur le cycle erythrocytaire de parasite a été déterminée. L'estrait éthanolique de la plante a démontré une grande activité sur la phase de transition de trophozoïte au stade de schizonte [MUSTOFA et coll (2000)].
- L'activité antipaludique réelle de A. cordifolia sur la souche K1 de Plasmodium falciparum avec un extrait éthanolique a été de CI50 = 4,19 μ/ml face au standard qui a une CI50= 0,053 μ/ml [ADIARATOU (2002)]
- L'activité antiplasmodiale *in vitro* des extraits des feuilles de *A. cordifolia* a été étudiée. Des extraits chloroformiques et d'éther se sont avérés inactifs tandis que l'extrait éthanolique a montré une légère activité *in vitro* contre le *Plasmodium falciparum*. Le fractionnement de cet extrait a permis d'isoler l'acide ellagique comme constituant actif de l'extrait avec une IC (50) entre de

0,2-0,5 microM. La cytotoxicite de la fraction ethanolique et de l'acide ellagique a été également estimée sur les cellules humaines de Fibroblates [IC (50) sur les cellules Hela est de 7,3 micro M a 24 h pour l'acide ellagique] [BANZOUZI JT et COLL (2002)].

1.2-Autres activités antiparasitaires :

- L'activité trypanocidale de l'extrait de A. cordifolia à des doses de 200 μg/ml contre Trypanosoma congoleuse et Trypanosoma brucei a été démontréé [Agbe et Coll (1987)].
- Des extraits d'écorce de racine de A. cordifolia ont démontré une activité anti-amibienne in vitro plus élevée de l'ordre de (MIC L 100 μg/ml) [TONA L, et Coll (1998)].
- L'écorce de la racine de *A. cordifolia* agit en tant qu'agents antidiarrhéiques par une action antibactérienne, anti-amibienne. La plante possède aussi une action antispasmodique prononcée **[TONA L, et Coll** (1999)]
- Des extraits de feuilles de *A. cordifolia*, ont été utilisés dans le cadre d'une étude pour leurs activités anti-amibienne et antispasmodique *in vitro*. Les résultats ont indiqué que les deux activités biologiques sont concentrées dans la fraction polyphenolique, et non pas dans la saponine ou l'alcaloïde présents dans les des fractions. Ces substances polyphénoliques empêchent la croissance de *Entamoeba histolytica* avec MAC < 10 micro grams/ml [TONA L, et Coll (2000)].
- *A. cordifolia* possède une activité trypanocide sur une colonie multirésistante de *Trypanosoma congolense*. Les extraits de *A. cordifolia* ont eu des concentrations mortelles médianes entre 13 et 69 μg/ml [ADEWUNMI CO, Coll (2001)].

2-Activités antimicrobiennes:

Des études menées ont démontrés que les feuilles de *A. cordifolia* présentaient un pouvoir antimicrobien moyen vis-à-vis de *Echerichia coli*, *Citrobacta diversus* et une faible activité vis à vis de *Salmonella entéritidis*, *Shigella flexneri* et *Staphilococcus aureus* [TONA et Coll (1994)].

Fouraste *et coll*. (1986) isolèrent à partir des feuilles une substance qui présente un pouvoir antidermatophyte.

Ebi, (2000) démontrait que les écorses de tiges de *Alchornea cordifolia* possédaient une activité antimicrobiale sur *Staphylococcus aureus*, *Bacillus subtilis*, *Echerichia coli et Klebsiella pneumoniae*.

- Des études ont démontrées que les écorces de tiges de *A. cordifolia* possédent une activité antimicrobiale sur *Staphylococcus aureus*, *Bacillus Subtilis*, *Echerichia coli* et *Klebsiella pneumoniae* [Ebi, (2000)]. D'Ebi a montré les propriétés antimicrobiennes des extraits de méthanol des feuilles de *A. cordifolia*, de la tige et des écorces de racine ont été étudiées.
- Une autre étude de d'extrait hydro-éthanolique (50 %) de *A. cordifolia* examiné contre les bactéries aérobies, facultatives et anaérobies de représentation de 74 souches microbiennes aussi bien que des mycètes a démontré qu'une concentration de 5 mg/ml d'extrait a empêché 36,5% des isolats et 95,9 % ont été empêchés par une concentration de 20 mg/ml seulement trois contraintes, tous les mycètes filamenteux n'étaient pas susceptibles de 40 mg/ml de l'extrait, la concentration la plus élevée examinée, l'extrait a montré la meilleure activité contre les bactéries et les levures gramme positives avec des concentrations inhibitrices au dessous de 5 mg/ml. Les résultats démontrent que l'extrait de *A. cordifolia* à un spectre très large d'activité et suggère qu'il puisse être utile dans le traitement de diverses infections microbiennes [Okeke DEDANS et Coll].

- Il a été démontré qu'au Nigeria les extraits de *A. cordifolia* a montré l'activité inhibitrice significative contre les bactéries pathogènes, dans certains cas, l'activité antibactérienne était comparable à celle de l'ampicilline et du gentamicine. Cependant, seulement la feuille de *A. cordifolia* a montré l'activité antifongique raisonnable **[KA D'ABO, Ashidi JS (1999)].**
- Une étude réalisée a montré que les résultats d'un criblage antimicrobien préliminaire des extraits successifs d'éther de pétrole, d'acétone, d'éthanol et de méthanol de l'écorce de tige de *A. cordifolia* sont rapportés [Ajali U (2000)].

L'extrait de feuille le plus actif a été séparé par PTLC dans 32 fractions qui ont été soumises d'avantage à de criblage phytochimique et antimicrobien. Quelques fractions notamment ceux contenant les composés phénoliques et le terpenoïde, ont montré l'activité significative contre *Pseudomonas aeruguginosa*, *Bacillus Subtilis* et *Escherichia coli* [D'EBI (2001)].

- L'activité antifongique de A. cordifolia sur Microscoporon canis et Trichophyton mentagrophytes a été déterminé par [Barry et Coll (2002)].

3-Autres activités biologiques :

- Il a été démontré que *A. cordifolia* est largement distribué dans l'ensemble de l'Afrique tropicale, où elle est employée intensivement dans la médecine traditionnelle. Les larges conditions d'utilisation sont : toux, gonorrhée, ulcère, douleurs rhumatismales, fièvre et ennuis bronchiques. Cet article rapporte l'isolement des flavonoïdes. **[Ogungbamita FO, Coll (1990)].**
- Des feuilles rassemblées de *A. cordifolia*, identifiées, séchées, et réduites à la poudre brute et extraites au moyen du méthanol aqueux. En utilisant de divers traitements dissolvants, la feuille sèche en poudre a été fractionnée dans cinq fractions, A₁, A₂, B C D et E. les fractions ont été soumises à l'analyse phytochimique pour identifier les constituants biologiquement actifs. Les effets

anti-inflammatoires de l'extrait méthanolique brut (JE) des feuilles de Alchornea cordifolia et des cinq fractions ont été évalués en utilisant l'œdème de derrière œuf-albumen-induit de patte de rat comme modèle de l'inflammation. L'extrait brut a été également soumis à l'essai de toxicité aiguë. La fraction A₂, qui a montré l'effet anti-inflammatoire le plus promoteur, a été également soumise aux essais analgesiques et ulcerogènes. L'analyse phytochimique des extraits a montré la présence des terpènes, des Stérols, des flavonoïdes, des tannins, des hydrates e carbone, des glucosides, des saponines et des traces de l'alcaloïdes. La DL (50) de l'aqueux JE s'est avéré 1131,4 mg/kg. Le brut JE (50 mg/kg) a donné l'activité anti-inflammatoire qui était significative (P< 0,05) à toutes les fois d'observation (1-3h). les différentes fractions dissolvantes ont montré des degrés variables d'activités antiinflammatoires, avec la fraction terpénoïde (A2) et la fraction à plusieurs éléments contenant du tannin, montrant très haut et significatif (P< 0,01) activité à 100 mg/kg avec l'inhibition de pourcentage de la valeur d'œdème de 87,69 pièces. En conclusion, l'extrait aqueux JE des feuilles de A. cordifolia à pu être salutaire dans la gestion de différents états inflammatoires de la maladie. Son activité anti-inflammatoires ne peut être attribuée seulement au contenu terpénoïde [Osadebe P.O, Okoye FB (2003)].

- L'utilisation traditionnelle rapporté de A. cordifolia contre des désordres inflammatoires topiques a été démontré par [Manga HM, et Coll (2004)].

CHAPITRE 4: RAPPEL SUR L'ETUDE DE TOXICITE:

1-Etude de la Toxicité:

1.1-Toxicité par administration unique: Toxicité aiguë

C'est l'étude qualitative et quantitative des phénomènes toxiques qu'il est possible de rencontrer après administration unique de la ou des substances actives contenues dans le médicament. Cette étude décrit les symptômes observés, y compris les phénomènes locaux et fournit pour autant que cela est possible, l'indication de la DL_{50} avec ses limites de confiance (95%). L'étude sur l'animal de laboratoire doit être effectuée sur un nombre égal d'animaux mâles et femelles. La durée de l'observation des animaux est précisée par l'expérimentateur. En général elle n'est pas inférieure à une semaine (Ruckebusch, 1981).

1.2-Toxicité par administration réitérée: Toxicité sub-aiguë et toxicité chronique

Ces épreuves ont pour objet de mettre en évidence les altérations fonctionnelles et/ou pathologiques consécutives aux administrations répétées de la substance active examinée et d'établir les conditions d'apparition de ces altérations en fonction de la posologie. Les expérimentations se font sur deux espèces de mammifères dont une non-rongeur. Une des deux épreuves durera 2 à 4 semaines, l'autre 3 à 6 mois. Le choix de la ou des voies d'administration doit tenir compte de celles prévues pour l'emploi thérapeutique et des possibilités de résorption. Le mode et le rythme des administrations ne sont pas codifiés strictement mais doivent être clairement indiqués ainsi que la durée des essais.

Il est utile de choisir la dose la plus élevée de façon à faire apparaître des effets nocifs, les doses inférieures permettent alors de situer la marge de tolérance du

nouveau produit chez l'animal. L'appréciation des effets toxiques est faite sur la base de l'examen du comportement, de la croissance, de la formule sanguine et des épreuves fonctionnelles particulièrement celles qui se rapportent aux organes excréteurs ainsi que la base des comptes rendus necropsiques, accompagnés des examens histologiques qui s'y rattachent (Ruckebusch, 1981).

1.3-Détermination de la DL50:

1.3.1-Définition:

La DL_{50} est la dose d'une substance chimique qui administrée à des animaux de laboratoire provoque la mort de la moitié d'entre eux.

1.3.2-Différentes méthodes de détermination:

- -Méthode de Dragstedt et Lang
- -Méthode de Karber et Behrens
- -Méthode de Miller et Tainter
- -Méthode de Wilcoxon

1.3.2.1-Méthode de Dragstedt et Lang (Dragstedt et Lang, 1957)

Deux postulats:

- * Tout animal ayant survécu à une dose donnée aurait survécu à toute dose inférieure à celle-ci si elle lui avait été injectée.
- * Tout animal ayant succombé à une dose déterminée aurait succombé à n'importe laquelle des doses supérieures si elle lui avait été administrée.

On peut ainsi pour chaque dose de la substance, totaliser tous les morts déjà observés aux doses inférieures et tous les vivants encore observés aux doses supérieures. Elle permet de calculer le pourcentage de mortalité à chaque dose sur un plus grand nombre d'animaux que celui qui a réellement reçu cette

dose. On fait ensuite la courbe representant les pourcentages de mortalité en fonction de la dose. Si au voisinage dela DL_{50} la courbe est une droite on pourra déterminer ce point d'après l'équation de la courbe en utilisant la formule suivante:

$$DL_{50} = \frac{50 (X_2-X_1) + X_1Y_2 - Y_1X_2}{Y_2 - Y_1}$$

X₂: dose supérieure encadrant la DL₅₀

X₁: dose inférieure encadrant la DL₅₀

Y₁: pourcentage de mortalité correspondant à X1

Y₂: pourcentage de mortalité correspondant à X₂

1.3.2.2-Méthode de Karber et Behrens:

a-Principe:

On administre des doses croissantes de substance à des lots de six souris de masses uniformes : 20 g \pm 2

La dose administrée est exprimée en mg/kg ou ml/kg de masse corporelle.

La différence entre les doses voisines doit être constante.

Pour chaque lot, on note le pourcentage de mortalité dans l'heure qui suit ou au bout du temps imparti.

La DL₅₀ est obtenue par la formule:

$$S (a.b)$$
 $DL_{50} = DL_{100} - \frac{1}{100}$ (Karber et Behrens, 1935)

DL₁₀₀: plus petite dose tuant tous les animaux

a = moyenne de la somme des morts à deux doses consécutives

b = différence entre deux doses successives

n = nombre d'animaux utilisés par lot

b-Manipulation:

- -Peser chaque animal (20 g \pm 2)
- -Administrer un volume correspondant de solution
- -Après chaque administration marquer l'animal suivant le code indiqué
- -Suivre le comportement des animaux et noter les symptômes observés
- -Relever le nombre de morts au bout du temps imparti.

1.3.2.3-Méthode de Miller et Tainter (Valette, 1972)

On dispose d'un papier logarithme-probabilité sur lequel on porte en abscisse (échelle logarithme) les doses et en ordonnée (échelles probits) les pourcentages de mortalité.

En général il se trouve dans chaque série d'essais une dose assez faible pour laisser en survie tous les animaux et une dose assez élevée pour tuer tous les animaux dans les lots assignés respectivement à chacune des doses. Or pour ces deux résultats la valeur des probits est infiniment grande. On convient alors suivant la suggestion de Bartlett, de remplacer o par 0,25 au numérateur de la fraction o/n représentant le résultat obtenu avec la « dose maximum supportée » (aucun animal mort sur les n animaux employés) et de même de remplacer n' par n'- 0,25 au numérateur de la fraction n'/n qui représente le résultat obtenu avec la dose 100% mortelle.

Les deux points définis par ces coordonnées sont inscrits sur le graphique en regard des doses correspondantes. On trace alors à vue une « droite de régression provisoire » s'ajustant au mieux avec les points expérimentaux et les deux résultant de la correction effectuée ci-dessus pour les pourcentages o et 100. Ce faisant, on accordera une valeur plus grande aux points situés au voisinage du pourcentage 50 (probits = 5) qu'à ceux qui ont des coordonnées supérieures à 84 (probit = 6) ou inférieures à 16 (probit = 4). Le point correspondant au pourcentage 100 doit être situé au dessus.

La dose DL50 est alors lue directement sur l'abscisse du point d'ordonnée 50

pour l'estimation de l'écart type de la DL50, on lit sur le graphique les doses

correspondant respectivement à 16% et 84% de mortalité (probits 4 et 6); en

soustrayant le premier du second, on obtient la valeur 2S qui est

l'accroissement de dose nécessaire pour accroître de 2 probités la réponse.

L'écart type approché est donné par:

2S

E= ----

N'étant le nombre total d'animaux dans les groupes qui ont donné des

pourcentages de mortalité compris entre 6,7 et 93,3 P.100 (soit en probit : 3,5

et 6,50).

1.3.2.4-Méthode de Wilcoxon (Dupont,1970)

a-Principe:

La détermination de la DL₅₀ consiste suite à une administration unique par une

voie déterminée de doses croissantes d'une substance à différents lots

d'animaux, à déterminer la dose qui tue 50% des animaux en expérience.

b-Méthode:

Dans un tableau de 6 colonnes, noter les valeurs suivantes:

Première colonne(di): données expérimentales

Deuxième colonne: ri/ni

Troisième colonne: pourcentage de réponse(100 pi) correspondant à chaque dose.

Quatrième colonne: les pourcentages théoriques(100 pî) lus sur la droite tracée, pour chaque dose testée.

Cinquième colonne: inscrire la différence entre les pourcentages observés et théoriques.

Sixième colonne: noter la contribution au X² qui peut être calculée par la formule:

$$X_2 = \frac{(pi - p\hat{i})^2}{pi (1 - p\hat{i})}$$

TRAVAUX PERSONALS

CHAPITRE 1: METHODOLOGIE:

1-Matériel végétal:

L'étude a été réalisée sur les rameaux feuillés de Alchornea cordifolia récoltés

dans les marais de Kati KôKô par Nakani Keïta, herboriste au marché de

Médine.

Un échantillon de la plante est déposé dans l'Herbier au Département de

Médecine Traditionnelle (DMT).

Les rameaux feuillés ont été séchés à l'ombre et pulvérisés en poudre fine à

l'aide d'un mortier de type traditionnel

2-Matériel animal:

Des souris femelles OF1 (Oncins France Souche 1) de masse comprise entre 21

et 28 g. Elles ont été fournies par le Centre National d'Appui à la Lutte contre

la Maladie (CNAM). Les souris ont été réparties par lots de 6 individus par

cage et ont été maintenues en stabulation avec accès libre à l'eau et à

l'alimentation au moins une semaine avant l'expérimentation. Les animaux ont

été mis à jeun 16 heures avant l'expérimentation.



Figure 1 : Pesée des souris

3-Préparation des extraits

Nous avons réalisé une décoction et une macération dans l'eau.

3.1-Décoction:

- Matériels: les matériaux utilisés sont: un ballon gradué à 100 ml, une

plaque chauffante, une fiole, un entonnoir et un filtre.

- Méthode : A 20 g de poudre d'Alchornea pesée dans un ballon à décoction

nous avons versé 100 ml d'eau distillée, le tout versé dans un récipient en

aluminium et porté à l'ébullition sur la plaque chauffante pendant 15 mn.

Après 15 mn le décocté est filtré et le filtrat obtenu à été porté à 100 ml avec

l'eau distillée.

L'extrait obtenu (décocté à 20%) est conservé dans un flacon de 100 ml. Une

partie du décocté à 20% a été diluée pour obtenir le décocté à 10%. Les doses

de poudre de la drogue correspondent respectivement à 5g/kg (décocté à 20%)

et 2,5 g/kg (décocté à 10%)

3.2-Macération:

- Matériels : une fiole, un entonnoir, un filtre et un agitateur magnétique.

- **Méthode**: sur une prise d'essai de 20 g de poudre d'*Alchornea* pesée dans

une fiole nous avons versé 150 ml d'eau distillée, le tout placé sur un agitateur

magnétique, le tout est laissé macéré pendant 24 heures.

Après 24 heures le macéré est filtré et le filtrat est porté à 100 ml avec l'eau

distillée, L'extrait obtenu (macéré à 20%) obtenu a été conservé dans un

flacon de 100 ml. Une partie du macéré à 20% a été diluée pour obtenir le

macéré à 10%.

4-Etude de la toxicité aiguë:

4.1-Administration par voie orale

Nous avons opéré avec cinq lots de six souris :

Lot 1 : décocté 20%.

Les six souris de ce lot ont reçu 0,025 ml de solution décoctée à 20 % par gramme de souris.

Après administration l'observation a été faite pendant deux heures avant de les donner à manger.

Lot 2 : macéré 20%.

Les six souris femelles de ce lot ont reçu 0,025 ml de solution macérée à 20 % par voie orale.

Après administration l'observation à été faite pendant deux heures avant de leur donner à manger.

- Lot 3 : décocté 10 %.

Pour avoir le décocté 10 % nous avons pris 10 ml de la solution du décocté 20 % et ajouté 10 ml d'eau distillée pour obtenir le décocté à 10 %. Ensuite les six souris femelles de ce lot ont reçu 0,025 ml de cette solution par gramme de souris.

Après administration l'observation a été faite pendant deux heures avant de leur donner à manger.

- Lot 4: macéré 10 %.

Pour avoir le macéré 10 % nous avons pris 10 ml de solution de macéré 20 % et ajouté dix ml d'eau distillée pour obtenir le macéré 10 %. Ensuite les six souris femelles de ce lot ont reçu 0,025 ml de cette solution par gramme de souris.

Après administration l'observation a été faite pendant deux heures avant de leur donner à manger.

 Lot 5 : c'est le lieu témoin et les six souris femelles de ce lot n'ont reçu que de l'eau distillée à 0,025 ml par gramme de souris

Les doses de poudre de la drogue correspondent respectivement à 5g/kg (décocté et macéré à 20%) et 2,5 g/kg (décocté et macéré à 10%)



Figure 2 : Administration par voie orale (Gavage)

4.2-Administration par la voie intra-peritonéale (I P)

Les souris ont été préalablement mises à jeun pendant 16 heures et regroupées

par lot de six: à savoir quatre lots de six souris d'expérimentation et un

cinquième lot à titre de témoin a été constitué.

Les deux solutions (Décocté et Macéré) ont été administrées à raisons de 0,005

ml soit 5 µl par g de souris.

Le lot témoin ne recevait que de l'eau distillée.

- Lot 1: Macéré 20 %

Les six souris femelles de ce lot ont reçu 0,005 ml soit 5 μl/g de souris de

solution Macéré de 20 %.

Après administration l'observation à été faite toutes les 5 minutes jusqu'à deux

heures de temps avant de les donner à manger.

- Lot 2 : Décocté 20 %

Les six souris femelles de ce lot ont reçu 0,005 ml soit 5 μl/g de souris de

solution décocté 20 %.

Après administration l'observation à été faite toutes les 5 minutes jusqu'à deux

heures de temps avant de les donner à manger.

- Lot 3 : Décocté 10 %

Pour obtenir le décocté 10 % un prélevé de 2 ml de la solution décoctée 20 % a

été fait et dilué avec 2 ml d'eau distillée et le mélange obtenu est le décocté 10

%.

Les six souris femelles de ce lot ont reçu 0,005 ml soit 5 µl/g de souris de

solution décoctée de 10 %.

Après administration l'observation a été faite toutes les 5 minutes jusqu'à deux temps avant de les donner à manger.

- Lot 4: Macéré 10 %

Pour obtenir le Macéré 10 % nous avons prélevé 2 ml de la solution Macérée 20 % et dilué avec 2 ml d'eau distillée pour obtenir un macéré 10 %, ensuite les six souris femelles de ce lot ont reçu 0,005 ml soit 5 μ l/g de souris de macéré 10 %.

Après administration l'observation à été faite toutes les 5 minutes jusqu'à deux heures de temps avant de les donner à manger.

- Lot 5:

C'est le lot témoin les six souris de ce lot n'ont reçu que de l'eau distillée à 0,005ml soit $5 \mu l/g$ de souris.

Après les 2 heures l'observation a continué jusqu'à 6 jours.

Les doses de poudre de la drogue correspondent respectivement à 1g/kg (décocté et macéré à 20%) et 0,5 g/kg (décocté et macéré à 10%).



Figure 3 : Administration par voie intra péritonéale (IP)

CHAPITRE 2: RESULTATS:

1-Voie orale:

Après l'administration des solutions (Décocté et Macéré) à des différentes

concentrations, l'observation a été faite durant 2 heures de temps, aucune

mortalité n'a été observée.

Après les deux heures, l'observation à été faite chaque jour pendant une

semaine (7 jours), nous n'avons pas observé non plus de mortalité.

A partir de la 24 ème heure on a constaté qu'en comparaison avec le lot témoin,

les souris du lot 1, et du lot 2, avaient un certain nombre de signes et de

comportement étrange:

- Lot 1: Décocté 20 % à 24 heures

Aucune mortalité n'a été constatée dans les 24 heures. Les souris de ce lot ne

faisaient plus normalement leur toilette, les couleurs des yeux ont légèrement

viré au noir et les souris étaient relativement calmes et groupées.

- Lots 2: Macéré 20 % à 24 heures

Aucune mortalité n'a été constatée dans les 24 heures mais en comparaison

avec le lot témoin nous avons également constaté que les souris ne faisaient

plus régulièrement leur toilette, elles étaient très calme et groupées, la couleur

des yeux avait viré au noir.

- Lot 3 : Décocté 10 % à 24 heures

Il n'y a pas eu de mortalité dans les 24 heures et les souris faisaient

régulièrement leur toilette, les souris de ce lot ne présentaient aucun signe

particulier en comparaison avec le lot témoin.

- Lot 4: Macéré 10 % à 24 heures

Pas de mortalité dans les 24 heures, les souris faisaient régulièrement leur toilette et ne présentaient aucun signe particulier en comparaison avec le lot témoin.

Les observations faites au cours des 48 heures ont enregistré les faits suivants :

- Lot 1: Décocté 20 % dans les 48 heures

Il n'y avait pas de mortalité dans les 48 heures, les souris ont repris leur activité normale, elles faisaient régulièrement leur toilette et la couleur des yeux redevient normal, il n'y avait aucun signe particulier en comparaison avec le lot témoin.

- Lot 2: Macéré 20 % dans les 48 heures

Il n'y avait pas de mortalité dans les 48 heures, les souris avaient repris leur activité normale, elles faisaient régulièrement leur toilette et la couleur des yeux redevient normale, il n'y avait aucun signe particulier en comparaison avec le lot témoin.

Chez les autres lots il n'y avait pas non plus de changement.

Les observations ont continué jusqu'à 7 jours sans enregistrer de mortalité dans l'ensemble des lots étudiés. Dans nos conditions expérimentales, la DL_{50} > 5 000 mg/kg par voie orale

TABLEAU N° 1: Résultats du test de toxicité aiguë par voie orale

Extrait de	Nombre	Mortalité			NT I	Nombre de
solution (Décocté et Macéré)	de souris	24 H	48 H	72 H	Nombre de morts	mort après 72 H
Lot 1 Décocté 20 %	6	0	0	0	0	О
Lot 2 Macéré 20 %	6	0	0	0	О	О
Lot 3 Décocté 10 %	6	0	0	0	0	О
Lot 4 Macéré 10 %	6	0	0	0	0	О
Lot 5 Témoin	6	0	0	0	0	О

L'observation a été faite jusqu'à 7 jours après administration mais nous n'avons pas observé de mortalité donc la $DL_{50} > 5$ 000 mg/kg.

2-Voie Intra-Péritonéale (IP):

Après l'administration de solutions (Macéré et Décocté) à des différentes concentrations, nous avons procédé à une observation toutes les 5 mn jusqu'à 2 heures, aucune mortalité n'a été observée dans les 5 lots. Par contre des manifestations dues à l'administration des deux solutions dans les différents lots ont été constatées:

- Lot 1: Macéré 20 % pendant les 2 heures

Il n'y avait pas de mortalité dans les 2 heures mais en comparaison avec le lot 5 qui est le lot témoin et qui n'à reçu que de l'eau distillée nous avons constaté, un étirement des membres postérieurs ou une torsion chez toutes les six souris du lot 1 dès la 5ème minute après l'administration. Ces manifestations de signe ont continué après les 2 heures de temps, les souris étaient très calmes avec les poils dressées.

Au bout de deux heures, toutes les souris somnolaient.

- Lot 2 : Décocté 20 % pendant les 2 heures

Aucune mortalité n'a été observée dans les 2 heures mais en comparaison avec le lot témoin qui n'a reçu que l'eau distillée, il a été constaté, une torsion dorsale et un étirement des membres postérieurs chez toutes les six souris du lot dès la 5^{ème} minute de l'administration et ses manifestations ont continué même après les 2 heures, les souris étaient très calmes et groupées, les poils

étaient dressés.

Au bout de deux heures, toutes les souris somnolaient.

- Lot 3 : Décocté 10 % pendant les 2 heures

Nous n'avons pas observé de mortalité dans les deux heures mais en comparaison avec le lot témoin nous avons observé des torsions avec étirement des membres postérieurs dès la 5ème minute de l'administration et ses torsions

ont duré 1 heure environ.

Au terme des 2 heures les souris étaient relativement calmes et groupées, avec des épisodes de somnolence.

- Lot 4 : Macéré 10 % pendant les 2 heures

Nous n'avons pas observé de mortalité dans les 2 heures mais en comparaison avec le lot témoin, des torsions avec étirement des membres postérieurs ont été constatées dès la 5^{ème} minute de l'administration et ses torsions ont duré environs 1 heure de temps.

environs i neure de temps.

Au terme des deux heures les souris étaient relativement calmes et groupées avec des épisodes de somnolence.

Les observations ont continué dans les 24 heures de l'administration, les constats suivants ont été faits:

- Lot 1: Macéré 20 % dans les 24 heures

Aucune mortalité n'a été constatée dans les 24 heures après l'administration mais en comparaison avec le lot témoin il a été constaté que les torsions persistaient par contre les souris ne somnolaient plus et la couleur des yeux a viré au noir.

- Lot 2 : Décocté 20 % dans les 24 heures

Nous n'avons pas observé de mortalité dans les 24 heures après l'administration, mais en comparaison avec le lot témoin nous avons constaté que la couleur des yeux avait viré au noir avec des épisodes de torsions les souris ne somnolaient plus.

- Lot 3 : Décocté 10 % dans les 24 heures

Nous n'avons pas observé de mortalité dans les 24 heures après l'administration et en comparaison avec le lot témoin il n'y avait rien de particulier les souris faisaient régulièrement leur toilette.

- Lot 4: Macéré 10 % dans les 24 heures

Nous n'avons pas observé de mortalité dans les 24 heures après l'administration, les souris de ce lot ne présentaient aucun signe particulier par rapport au lot témoin.

Les observations ont continué dans les 48 heures de l'administration; ces observations ont donné les résultats suivants :

- Lot 1: Macéré 20 % dans les 48 heures

Nous n'avons pas observé de mortalité dans les 48 heures après l'administration, cependant les torsions ont cessé et les yeux avaient retrouvés

leur couleur normale il n'y avait aucun signe particulier en comparaison avec le lot témoin.

- Lot 2 : Décocté 20 % dans les 48 heures

Aucune mortalité n'a été constatée dans les 48 heures après l'administration, nous avons constaté que les yeux ont retrouvé leur couleur normale, les torsions avaient cessé, il n'y avait aucun signe particulier en comparaison avec le lot témoin.

Le lot 3 et le lot 4 ont été observés dans les 48 heures après administration, il n'y avait aucun signe particulier en comparaison avec le lot témoin.

Les souris ont été suivies jusqu'à 6 jours après administration sans observer de mortalité dans l'ensemble des lots étudiés. Dans nos conditions expérimentales, la $DL_{50} > 1$ 000 mg/kg par voie intra péritonéale.

TABLEAU N°2: Résultats du test de toxicité aiguë par voie Intra péritonéale (I P)

Extrait de	Nombre	Mortalité			Nombre	Nombre de
Solution (Décocté et	de souris	24 H	48 H	72 H	de morts	mort après 72 H
Lot 1 Macéré 20 %	6	0	0	0	0	О
Lot 2 Décocté 20 %	6	0	0	0	0	О
Lot 3 Décocté 10 %	6	0	0	0	0	О
Lot 4 Macéré 10 %	6	0	0	0	0	0
Lot 5 Témoin	6	0	0	0	0	0

L'observation à été faite jusqu'à 6 jours après administration, nous n'avons observé de mortalité donc $DL_{50} > 1$ 000 mg/kg

COMMENTAIRES ET DISCUSSIONS

COMMENTAIRE ET DISCUSSIONS

Il ressort *que Alchornea cordifolia* est largement utilisé en Afrique, seul ou en

association avec d'autres plantes.

Dans la littérature Alchornea cordifolia a été cité comme une plante largement

utilisée en Médecine Traditionnelle en Afrique et au Mali contre différentes

maladies et plus particulièrement contre le paludisme.

De nombreuses études scientifiques ont permis de confirmer les propriétés des

extraits de la plante contre le Plasmodium falciparum justifiant ainsi

l'utilisation traditionnelle de la plante dans les accès fébriles et le paludisme.

L'objectif principal de notre travail était de passer en revue la littérature

scientifique sur les différentes activités biologiques de la plante déjà étudiées

dans l'espace sous régional et d'étudier la toxicité aiguë des extraits aqueux de

la plante.

Pour ce faire, nous avons d'abord fait un rappel sur le paludisme à cause de sa

large utilisation contre cette maladie; nous avons fait aussi un rappel sur

Alchornea cordifolia et les méthodes d'étude de la toxicité chez les animaux

Après ces rappels nous avons développé l'étude de toxicité aiguë de Alchornea

cordifolia et nous avions fait des tests de toxicité aiguë sur les souris.

Nous avons trouvé des résultats très satisfaisants car par la voie orale les

décoctés et les macérés n'ont pas fait de mortalité pendant les 7 jours

d'observation, donc leur $DL_{50} > 5000$ mg/kg chez les souris femelles. Par la

voie péritonéale les décoctés et les macérés n'ont pas non plus donné de

mortalité durant les six jours d'observation leur $DL_{50} > 1000 \text{ mg/kg}$.

- Nos résultats viennent confirmer ceux rapportés par OSADEBE PO,

OKOYE FB (2003), qui ont trouvé une $DL_{50} > 1131,4$ mg/kg pour des extraits

aqueux de feuilles de *Alchornea cordifolia* par voie intra péritonéale pendant 7 jours.

Notre étude de toxicité nous à permis de démontré que les extraits aqueux de *Alchornea cordifolia* ne présentent presque pas de toxicité par administration de doses uniques par voie orale et par voie intra péritonéale chez les souris femelles.

CONCLUSION

Notre travail est une contribution à l'étude de la toxicité aiguë de Alchornea

cordifolia vendu sur les marchés de Bamako.

Par le fait que cette plante est largement utilisée au Mali et dans la sous région

contre beaucoup de maladies, il était nécessaire de faire une étude de toxicité

chronique sur la plante. Le travail qui a porté sur l'étude de toxicité aiguë a

montré une absence de toxicité, car sur tous les lots de souris testées nous

n'avons pas observé de mortalité après 7 jours d'observation tant par voie orale

que par voie intrapéritonéale.

Nous recommandons à ce que des études de toxicité chronique soient faites sur

les extraits aqueux de cette plante afin de déterminer si elle peut être utilisée

pour la formulation galénique d'un Médicament Traditionnel Amélioré (MTA).

Les nombreuses propriétés pharmacologiques des extraits de la plante déjà

confirmées sont des atouts pour une utilisation rationnelle de la plante en

thérapeutique et pour la constitution d'une monographie sur la plante.

Nos résultats pourront servir à la sensibilisation des thérapeutes traditionnels

sur la faible toxicité de cette plante tant utilisée.

L'utilisation de cette plante serait à coût sur un moyen moins cher et plus

bénéfique pour diminuer l'incidence financière dans le traitement de certaines

maladies plus répandues particulièrement le paludisme en Afrique.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIE

- ADIARATOU (2002): ETUDE DE LA PHYTOCHIMIE ET DE L'ACTIVITE ANTIPALUDIQUE DE *Alchornea cordifolia* Schmach (EUPHORBIACEAE).
- Adewunmi Co, Agbedahunsi JM, C.A. D'Adebajo, Aladesanmi AJ,
 Murphy N, Wando J. (2001) médecines Ethno-vétérinaires :
 criblage des plantes médicinales nigériennes pour les propriétés
 trypanocidal. J Ethnopharmacol. 77(1):19-24.
- Ajali U. (2000) Activité antibactérienne d'écorce de tige d'Alchornea cordifolia. Fitoterapia.71(4):436-8.
- Aysi NK, Nyadedzor C. (2003) Effets de comparatif in vitro d'AZT et extraits de gratissimum d'Ocimum, de polita de Ficus, d'anisata de Clausena, d'Alchornea cordifolia, et de drupifera d'Elaeophorbia contre les infections HIV-1 et HIV-2. Recherche Antivirale. 2003 58(1):25-33.
- Banzouzi JT, Prado R, Menan H, Valentin A, Roumestan C, Mallie M, Pelissier Y, Blache Y. (2002). Activité antiplasmodial in vitro des extraits *d'Alchornea cordifolia* et de l'identification d'un constituant actif : acide ellagic. J Ethnopharmacol. 81(3):399-401.
- BRYSKIER A; Labro M. T. 1988 Paludisme et médicament Arnette 10.
- CHROMATOGRAPHIE GAZEUSE D'Ebi. (2001) Activités antimicrobiennes d'Alchornea cordifolia. Fitoterapia. 72(1):69-72;
- **GENTILINI M**; **Duflo B. 1986** paludisme Med Trop Med Science Flammarion 81-108.
- GRACHOT B; Ringwald P; 1998, paludisme pernicieux, la revue du praticien 48, 273-278.
- **Hien T T, Arnold K 1992** Artemisinin and its dérivative in treatment of faciparum malaria in Viètnam Abstract 13 th international congrès for tropical médicine and malaria, thaïland.

- Iéna gigaoctet, Nemmani kilovolt, CL de Kaul, 2003) effets protecteurs de Ramarao P. (d'une formulation polyherbal (Immu-21) contre la mutagénicité cyclophosphamide-induite chez les souris. Recherche De Phytother. 2003, 17(4):306-10;
- KA D'Abo, Ashidi JS. (1999) Criblage antimicrobien de Bridelia,
 de micrantha, d'Alchormea cordifolia et de diffusa de Boerhavia.
 Afr J Med Med Sci. 28(3-4):167-9.
- Manga HM, Brkic D, Marie De, Quetin-Leclercq J. (2004) Activité anti-inflammatoire in vivo d'Alchornea cordifolia (Schumach. et Thonn.) Mù/4ll. Arg. (Euphorbiaceae). J Ethnopharmacol. 2004 92(2-3):209-14. d'Alchornea Cordifolia (Schumach. et Thonn.) Chauffez. Arg. (Euphorbiaceae).
- **Meshnick R. M.** 1991 Artemisinine (Quinghaosu) the role of intercellular hemin in its mechanism of anti-malarial action, molecular and biochemical Parasitology 49, 180-190.
- MOUCHET J; Carnevale P. 1991, Répartition et classification écologique du Paludisme, Med Trop Ellipsse / Aupelf.
- Mustofa, Valentin A, Benoit-Vical F, Pelissier Y, Kone-Bamba D,
 Mallie M. (2000) Activité d'Antiplasmodial des extraits d'usine utilisés dans la médecine traditionnelle africaine occidentale. J Ethnopharmacol. 73(1-2):145-51.
- Ogungbamila FO, Samuelsson G. (1990) Flavonoïdes de détente
 de muscle lisse d'Alchornea cordifolia. Acta Pharm Nord.;2(6):421-2.
- Okeke DEDANS, Ogundaini Ao, Ogungbamila FO, Lamikanra A.
 (1999) Spectre antimicrobien d'extrait de feuille d'Alchornea cordifolia.
 Recherche De Phytother. 13(1):67-9.
- **OMS 1984** la chimiotérapie du paludisme 39-74.
- Osadebe PO, Okoye FB. (2003) Effets anti-inflammatoires d'extrait et de fractions méthanoliques bruts des feuilles d'Alchornea cordifolia. J Ethnopharmacol. 2003 Nov;89(1):19-24.

- PARIS R GOUTAREL R A O OGUNGBAMILA F O LAMIKANRA A,
 1999
- Plat ; Ythier P ; Denes I. 1995 Résumé dossier arsumax comprimé à 50 mg Sanofi Wintrop AMO, 46 p.
- Tona L, Kambu K, Ngimbi N, Cimanga K, Vlietinck AJ. (1998) Antiamoebic et criblage phytochimique de quelques plantes médicinales de Congolese. J Ethnopharmacol. 1998 61(1):57-65.
- Tona L, Kambu K, Mesia K, Cimanga K, Apers S, De Bruyne T, Pieters L, Totte J, Vlietinck AJ. (criblage 1999)Biological des préparations traditionnelles à partir de quelques plantes médicinales utilisées comme antidiarrhoeal dans Kinshasa, Congo. Phytomedicine. 1999 Mar;6(1):59-66.
- Tona L, Kambu K, Ngimbi N, Mesia K, Penge O, Lusakibanza M,
 Cimanga K, De Bruyne T, Apers S, Totte J, Pieters L, Vlietinck AJ.
 (2000) Antiamoebic et activités de spasmolytic des extraits de quelques préparations traditionnelles antidiarrhoeal utilisées dans Kinshasa, Congo. Phytomedicine. 2000 Mar;7(1):31-8.
- Torok M. E; White N. J Krishna S. 1992 intra rectal artémether is efficacious in plasmodium berghei infection in rates. Abstrate of 13 th international congress for tropical medecine and malaria, Thaïland 1992.
- **Touze J. E Henos, P., Foucarde**, L 1998 accès palustre simple la revue du praticien 48, 269 –272.



ANNEXE

ANNEXE 1: matériels techniques utilisés dans les différents protocoles

expérimentaux;

Préparation des extraits: ballon, balance, entonnoir, erleu meyer, coton

tissu Pergal, agitateur magnétique;

Extractions: voie orale

Les extractions réalisées ont été: une décoction et une macération dans l'eau

pendant 24 heures;

Décoction : pesée de 20 g de poudre d'Alchornea, Cordifolia, 150 ml d'eau

distillée; plaque chauffante, filtre erleu meyer.

Macération : pesée de 20 g de poudre d'Alchornea Cordifolia, erleu meyer,

100 ml d'eau distillée Agitateur magnétique plus 50 ml d'eau distillée;

macération pendant 24 heures.

Matériel animal: souris

Extractions: voie IP;

Les extractions réalisées ont été: une décoction et une macération dans l'eau

pendant 24 heures.

Décoction : pesée de 2 g de poudre d'Alchornea Cordifolia plus 15 ml d'eau

distillée, plaque chauffante, pendant 15 mn, filtré, porté à 10 ml.

Macération : pesée de 2 g de poudre d'Alchornea Cordifolia plus 15 ml d'eau

distillée, agitateur magnétique pendant 24 heures, filtre.

ANNEXE 2 : formule nutritionnelle des souris ayant servi à l'étude de toxicité aiguë.

(CNAM)

Farine de maïs 50 kg;

Pâte d'arachide 20 kg;

Son de mil 17,5 kg;

Lait en poudre 7 kg;

Poudre de poisson 3 kg;

Feuilles de salade pilées 2 kg;

Sel de cuisine 0,5kg;

Eau q-s-p 100 kg.

LOCALISATION ET RESUME DE LA THESE

- LOCALISATION:

Nom: TRAORE

Prénom: MAMADOU

Titre: Achornea cordifolia Schmach

(Euphorbiaceae): Revue des activités biologiques et l'étude de la

toxicité.

Année Universitaire: 2004 - 2005

Ville de soutenance : Bamako

Pays d'origine Mali

Lieu d'études DEPARTEMENT DE MEDECINE

TRADITIONNELLE

Lieu de dépôt : Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Pharmacie

et d'Odonto-Stomatologie.

Secteur d'intérêt : Pharmacognosie.

- RESUME:

Cette étude a consisté à la détermination de la toxicité aiguë d'une plante utilisée en médecine traditionnelle dans le traitement de plusieurs maladies :

Alchornea Cordifolia de la famille des Euphorbiaceaes.

Le travail a été réalisé sur la poudre de rameaux feuillés récoltée dans les marais de Kati. Nous avons passé en revue les différentes activités biologiques de la plante.

La réalisation des décoctés et des macérés à été faite et administré par la voie orale et intraperitonéale à des différentes concentrations. Après six jours d'observation aucune mortalité n'a été observée chez les souris étudiées. Les résultats suivants ont été obtenus :

- **Voie orale :** $DL_{50} > \dot{a} 5 000 \text{ mg/kg}$;
- Voie intraperitonéale : $DL_{50} > a 1 000 \text{ mg/kg}$.

MOTS CLES:

Alchornea cordifolia, Toxicité Aiguë, Activités Biologiques

SERMENT DE GALIEN

Je jure, en présence des maîtres de la Faculté, des conseillés de

l'ordre des Pharmaciens et de mes condisciples :

D'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et

de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur

enseignement;

D'exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec

conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur,

mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du

désintéressement;

De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le

malade et sa dignité humaine ;

En aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon

état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels ;

Que les hommes m'accorde leur estime si je suis fidèle à mes

promesses;

Que sois couvert d'opprobres et mépriser de mes confrères si j'y

manque.